

**NOTE DE PRESENTATION DU PROJET DE
NOUVELLE FEDERATION
PAR VOIE DE FUSION**

Conformément du Décret n°2015-832 du 7 juillet 2015 pris pour l'application de la Loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 sur l'ESS et relatif aux associations.

Contenu

1/ Contexte et présentation des fédérations d'origine.....	3
1.1. Historique	3
1.2. Présentation de la Fédération des Entreprises d'Insertion, structure juridique absorbante	4
1.2.1. Présentation générale de la Fédération	4
1.2.2. Objet et activités de la Fédération	4
1.2.3. Composition de la Fédération des Entreprises d'Insertion	5
1.2.4. Gouvernance de la Fédération des Entreprises d'Insertion	5
1.2.5. Equipe fédérale.....	6
1.2.6. Données financières de la Fédération	7
1.3. Présentation des Fédérations Régionales (structures absorbées).....	10
1.3.1. Présentation générale des fédérations régionales (structures absorbées)	12
1.3.2. Objet et activités.....	16
1.3.3. Composition.....	16
1.3.4. La gouvernance.....	16
1.3.5. Présentation des équipes salariées en région	16
1.3.6. Données financières	16
2/ Pourquoi la constitution d'une fédération unique par voie de fusion-absorption ?.....	19
2.1. Pourquoi une fédération unique ?	19
2.2. Rappel du processus déjà engagé	19
2.3. Après les débats, la décision	20
3/ La nouvelle fédération	21
3.1. Projet associatif.....	21
3.2. La composition et la gouvernance future	21
3.3. Aspects économiques.....	22
3.4. L'organisation future	22
3.4.1. Schéma de l'organisation cible	22
3.4.2. Rôle des bénévoles/adhérents/entreprises	23
3.4.3. L'équipe salariée de la nouvelle fédération	23
4/ Conditions et processus juridique et social	25
4.1. Le processus de fusion	25
4.2. Le calendrier prévisionnel de l'opération	26
4.3. Le transfert du personnel : Conséquences sur le statut individuel et collectif des salariés	27
4.3.1. Concernant le statut individuel, ce qui se passera au 1er janvier 2025	27
4.3.2. Concernant le statut collectif	29
Fiche Fédération régionale AURA.....	31
Fiche Fédération régionale BFC.....	36
Fiche Fédération régionale BRETAGNE	42
Fiche Fédération régionale Centre Val de Loire	47
Fiche Fédération régionale Hauts de France.....	53

Fiche Fédération régionale Ile de France	58
Fiche Fédération régionale Normandie.....	64
Fiche Fédération régionale Nouvelle Aquitaine	69
Fiche Fédération régionale Occitanie.....	72
Fiche Fédération régionale PACA	78
Fiche Fédération régionale Pays de Loire.....	84

1/ Contexte et présentation des fédérations d'origine

1.1. Historique

Créée depuis près de 35 ans, la Fédération des entreprises d'insertion rassemble au sein de son réseau 750 entreprises animées par des entrepreneurs engagés qui mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Son projet est destiné à intervenir dans une approche globale en « *associant chefs d'entreprises et salariés du réseau, à l'échelle nationale et régionale, pour développer des parcours de qualité et permettre à un plus grand nombre de personnes éloignées de l'emploi d'être accueillies, salariées, accompagnées, qualifiées au sein des entreprises d'insertion* ».

La Fédération a pour objet de fédérer les entreprises d'insertion (EI), et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) sur l'ensemble du territoire national ; représenter et défendre les EI/ETTI et promouvoir leur modèle entrepreneurial à l'échelle européenne, nationale et territoriale auprès des partenaires institutionnels, politiques, sociaux et des entreprises ; mettre en œuvre tout moyen pour favoriser la création le développement et la professionnalisation des EI/ETTI.

La Fédération est présente dans chaque territoire, au plus près des besoins des personnes et des entreprises, elle accélère leur développement et promeut leurs projets inclusifs qui conjuguent innovation, performance économique et impact social.

Employant une douzaine de personnes sur des missions nationales, elle est également constituée de douze fédérations régionales, organisées sous forme d'associations loi 1901 qui sont elles-mêmes employeuses au total d'une quarantaine de salariés, et ont chacune leurs spécificités.

Dans 4 territoires - Grand-Est, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Hauts de France -, des partenariats avec des structures du secteur existent pour des missions concernant la fédération avec un fonctionnement en inter-réseaux de l'insertion par l'activité économique et la mise en place d'une organisation spécifique (notamment existence de délégations ou de mise à disposition de personnels). Par ailleurs, 2 fédérations régionales – Ile de France et AURA – déploient une importante activité de formation via un organisme de formation déclaré et certifié Qualiopi.

Au cours des trois dernières années, à la suite de plusieurs décisions du Conseil fédéral, l'instance de gouvernance du réseau, la Fédération des entreprises d'insertion a construit un projet de rapprochement, administratif et RH, de sa fédération (siège) et de ses 12 fédérations régionales.

Le Projet qui a été intitulé « nouvelle fédération » consiste en la structuration de l'organisation en une association unique, disposant d'un siège et d'établissements secondaires régionaux, ainsi que d'un organisme de formation.

Ainsi, il s'agit de constituer une fédération nationale, entité juridique unique portant la personnalité juridique, avec la poursuite de ses actions au niveau local.

Cela se traduit par des opérations juridiques de fusion-absorption des fédérations régionales des entreprises d'insertion actuelles. In fine, cela aboutira à la création d'autant d'établissements secondaires qu'il y a de régions administratives et la création d'un établissement secondaire qui portera l'organisme de formation.

1.2. Présentation de la Fédération des Entreprises d'Insertion, structure juridique absorbante

1.2.1. Présentation générale de la Fédération

La Fédération des Entreprises d'insertion est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé au 18/20 Rue Claude Tillier 75012 PARIS

Numéro de Siret : 352 766 463 00041

Numéro RNA : W751109200

Président : Luc De GARDELLE

Trésorière : Nadia LANDRY

Secrétaire : Didier ROQUES

Nom et Logo :

Fédération des entreprises d'insertion



Budget 2024 (fonctionnement fédéral) :

- 1 545 645,00 € de charges
- 1 512 000,00 € de produits

1.2.2. Objet et activités de la Fédération

Selon l'article 1 de ses statuts, la **fédération des entreprises d'insertion** a pour objet, en coopération avec ses membres de :

- Fédérer les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) sur l'ensemble du territoire national ;
- Représenter et défendre les EI/ETTI et promouvoir leur modèle entrepreneurial à l'échelle européenne, nationale et territoriale auprès des partenaires institutionnels, politiques, sociaux et des entreprises ;
- Mettre en œuvre tous moyens pour favoriser la création, le développement et la professionnalisation des EI/ETTI.

Pour réaliser son objet, la fédération des entreprises d'insertion développe les actions suivantes :

- La fédération des entreprises d'insertion les **représente**, au national et en régions, contribue à l'élaboration de politiques de l'emploi efficaces, et démontre le poids économique et social des entreprises d'insertion
- La fédération des entreprises d'insertion **accompagne** la création, le développement et la professionnalisation des entreprises d'insertion, impulse et consolide l'accroissement d'activités sur les filières à fort potentiel de création d'emplois, repère et valorise les

innovations sociales et entrepreneuriales et appuie la mission insertion des entreprises par des services adaptés à leurs besoins.

- La fédération des entreprises d'insertion **favorise** le partage d'initiatives, recense et diffuse les bonnes pratiques, anime une démarche qualité et RSE, veille et informe sur l'actualité du secteur de l'insertion par l'activité économique.
- La fédération des entreprises d'insertion **participe** au débat public sur la thématique travail et emploi, invite à la prospective des pionniers, experts, chercheurs et noue des alliances avec d'autres réseaux et acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La Fédération réalise ses activités grâce à plusieurs partenaires nationaux et notamment :

- France Active, pour faciliter la mobilisation des outils France Active par les entreprises adhérentes à la fédération.
- Pôle emploi (désormais France Travail) : la fédération des entreprises d'insertion est signataire de l'accord-cadre 2018-2022 entre l'Etat, Pôle emploi et les réseaux de l'IAE pour la formation des salariés de l'insertion par l'activité économique (IAE).
- La fédération des entreprises du recyclage (FEDEREC) : FEDEREC et la fédération des entreprises d'insertion travaillent conjointement sur de nombreux sujets tels que l'économie circulaire et les différentes filières de responsabilité élargie du producteur (REP).
- Prism'emploi
- Le Fonds Professionnel pour l'Emploi dans le Travail Temporaire (FPETT)
- FASTT

1.2.3. Composition de la Fédération des Entreprises d'Insertion

Selon l'article 3 de ses statuts, la fédération des entreprises d'insertion est composée des :

- EI/ETTI conventionnées par l'Etat, respectant la Charte des entreprises de la fédération, à jour de leur cotisation et adhérentes d'une association régionale.
- Associations régionales regroupant sur leur territoire soit exclusivement des EI/ETTI, soit des structures d'insertion par l'économie avec un regroupement exclusif d'EI/ETTI défini aux statuts de ladite association régionale.

1.2.4. Gouvernance de la Fédération des Entreprises d'Insertion

La gouvernance de la Fédération des Entreprise d'insertion s'organise autour du Conseil fédéral, du bureau fédéral, du président et du Conseil de régulation et de surveillance avec des missions et compétences identifiées pour chacun, selon les statuts en vigueur à ce jour.

- **Le Conseil fédéral** composé du Président élu à l'Assemblée générale, de personnes physiques, dirigeants opérationnels des membres entreprises, et d'un représentant de chaque membre région, élabore et propose les orientations politiques et décide de la stratégie, dans le cadre des orientations politiques adoptées en Assemblée générale. La composition, les compétences et les modalités de réunion et de délibération du conseil fédéral sont définies à l'article 7 et aux sous articles 7 des statuts de la fédération des entreprises d'insertion.

- **Le Bureau fédéral**, composé d'un Président élu à l'Assemblée générale et de 11 représentants élus au sein du Conseil fédéral sur candidature individuelle, met en œuvre la stratégie décidée par le Conseil fédéral. La composition et les compétences du bureau fédéral sont définies à l'article 8 et aux sous articles 8 des statuts de la fédération des entreprises d'insertion.
- **Le Président** de la fédération des entreprises d'insertion représente la fédération dans ses rapports avec les tiers, notamment avec les pouvoirs publics et les administrations et assure l'exécution des décisions du Bureau et du Conseil fédéral. Les pouvoirs du Président sont définis à l'article 9 des statuts de la fédération des entreprises d'insertion.
- **Le Conseil de régulation et de surveillance** composé de sept membres, arbitre les conflits internes et toute question de vie de la fédération et des litiges entre membres et entre les membres et les instances, sur saisie de tout membre. La composition, les compétences et les modalités de réunion, de délibération et de saisine du conseil de régulation et de surveillance sont définies à l'article 10 et aux sous articles 10 des statuts de la fédération des entreprises d'insertion.

La gouvernance de la fédération des entreprises d'insertion est définie dans les articles, 6 assemblée générale, article 7 Conseil fédéral, article 8 Bureau, article 9 les pouvoirs du Président et article 10 le conseil de régulation et de surveillance, des statuts de la fédération des entreprises d'insertion.

1.2.5. Equipe fédérale

La Fédération n'est soumise à aucune convention collective de branche et applique le code du travail. La Fédération compte au 30 avril 2024 **14 salariés**, correspondant à 13,5 ETP répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
Délégué général (1)	CDI	Cadre
DAF / DRH (1)	CDI	Cadre
Responsable de pôle (5)	CDI	Cadres
Chargés de mission (5)	CDI	Employés ou cadres
Assistante administrative (1)	CDI	Employé
Gestionnaire administrative et financière (1)	CDD	Employé

Compte tenu de ses effectifs, la Fédération des entreprises d'insertion n'a pas d'institutions de représentants du personnel au sens du code du travail.

1.2.6. Données financières de la Fédération

Les ressources de la fédération sont composées de :

- Cotisations des entreprises adhérentes pour majeure partie
- Ressources publiques (subvention, etc., ...)
- Ressources privées (prestation de services, etc., ...)

Données 2023 :

Fédération des Entreprises D'Insertion		BILAN ACTIF		page 1		
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros - Avec comptes substitués		Edité le 16/04/2024		
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	59 207	24 401	34 806	2,33	2 876	0,19
. Immobilisations incorporelles en cours					17 520	1,13
Immobilisations corporelles						
. Autres immobilisations corporelles	83 287	74 203	9 084	0,61	10 843	0,70
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	1 000		1 000	0,07		
. Autres titres immobilisés	129 086		129 086	8,65	127 821	8,25
. Autres	8 750		8 750	0,59	8 750	0,56
TOTAL (I)	281 330	98 604	182 726	12,24	167 810	10,83
ACTIF CIRCULANT						
Avances et acomptes versés sur commandes	5 610		5 610	0,38	2 600	0,17
Créances						
. Autres	687 256		687 256	46,05	768 527	49,60
Disponibilités	616 837		616 837	41,33	603 379	38,94
Charges constatées d'avance					7 056	0,46
TOTAL (II)	1 309 703		1 309 703	87,76	1 381 562	89,17
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 591 033	98 604	1 492 429	100,00	1 549 371	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds propres complémentaires	97 739	6,55	97 739	6,31
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	90 197	6,04	90 197	5,82
Report à nouveau	719 211	48,19	683 114	44,09
Excédent ou déficit de l'exercice	28 960	1,94	36 097	2,33
Situation nette (sous total)	936 107	62,72	907 147	58,55
TOTAL (I)	936 107	62,72	907 147	58,55
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	290 142	19,44	134 775	8,70
TOTAL (II)	290 142	19,44	134 775	8,70
PROVISIONS				
Provisions pour charges	4 805	0,32	3 968	0,26
TOTAL (III)	4 805	0,32	3 968	0,26
DETTES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 455	4,45	41 913	2,71
Dettes fiscales et sociales	78 714	5,27	75 864	4,90
Autres dettes	44 127	2,96	14 173	0,91
Produits constatés d'avance	72 079	4,83	371 532	23,98
TOTAL (IV)	261 375	17,51	503 482	32,50
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	1 492 429	100,00	1 549 371	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%
	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Cotisations	928 631		903 685		24 946	2,76	
Ventes de biens et services							
Produits de tiers financeurs							
- Concours publics et subventions d'exploitation	399 453		548 379		-148 926	-27,15	
- Ressources liées à la générosité du public							
- Contributions financières	10 000		18 000		-8 000	-44,43	
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	102 922		20 062		82 860	413,02	
Utilisations des fonds dédiés	68 633		7 200		61 433	853,24	
Autres produits	722		1 225		-503	-41,05	
Total des produits d'exploitation (I)	1 510 361		1 498 550		11 811	0,79	
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Autres achats et charges externes	500 061		526 725		-26 664	-5,05	
Impôts, taxes et versements assimilés	22 946		37 762		-14 816	-39,23	
Salaires et traitements	446 838		527 394		-80 556	-15,26	
Charges sociales	158 252		211 340		-53 088	-25,11	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 439		55 634		-40 195	-72,24	
Dotations aux provisions	4 805		3 968		837	21,09	
Report en fonds dédiés	224 000		100 000		124 000	124,00	
Autres charges	112 005		1 010		110 995	N/S	
Total des charges d'exploitation (II)	1 484 345		1 463 834		20 511		
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	26 015		34 717		-8 702	-25,06	
PRODUITS FINANCIERS:							
Autres intérêts et produits assimilés	2 945		1 420		1 525	107,39	
Total des produits financiers (III)	2 945		1 420		1 525	107,39	
CHARGES FINANCIERES:							
Total des charges financières (IV)							
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 945		1 420		1 525	107,39	
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	28 960		36 137		-7 177	-19,85	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:							
Total des produits exceptionnels (V)							
CHARGES EXCEPTIONNELLES:							
Sur opérations de gestion			40		-40	-100,00	
Total des charges exceptionnelles (VI)			40		-40	-100,00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			-40		40	-100,00	
Total des produits (I + III + V)	1 513 306		1 499 970		13 336	0,89	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 484 345		1 463 874		20 471	1,40	
EXCEDENT OU DEFICIT	28 960		36 097		-7 137	-19,76	

1.3. Présentation des Fédérations Régionales (structures absorbées)

Il y a actuellement 13 fédérations régionales qui sont parties au projet de nouvelle Fédération.

Il existe une fédération régionale par région administrative. On retrouve donc les fédérations suivantes :

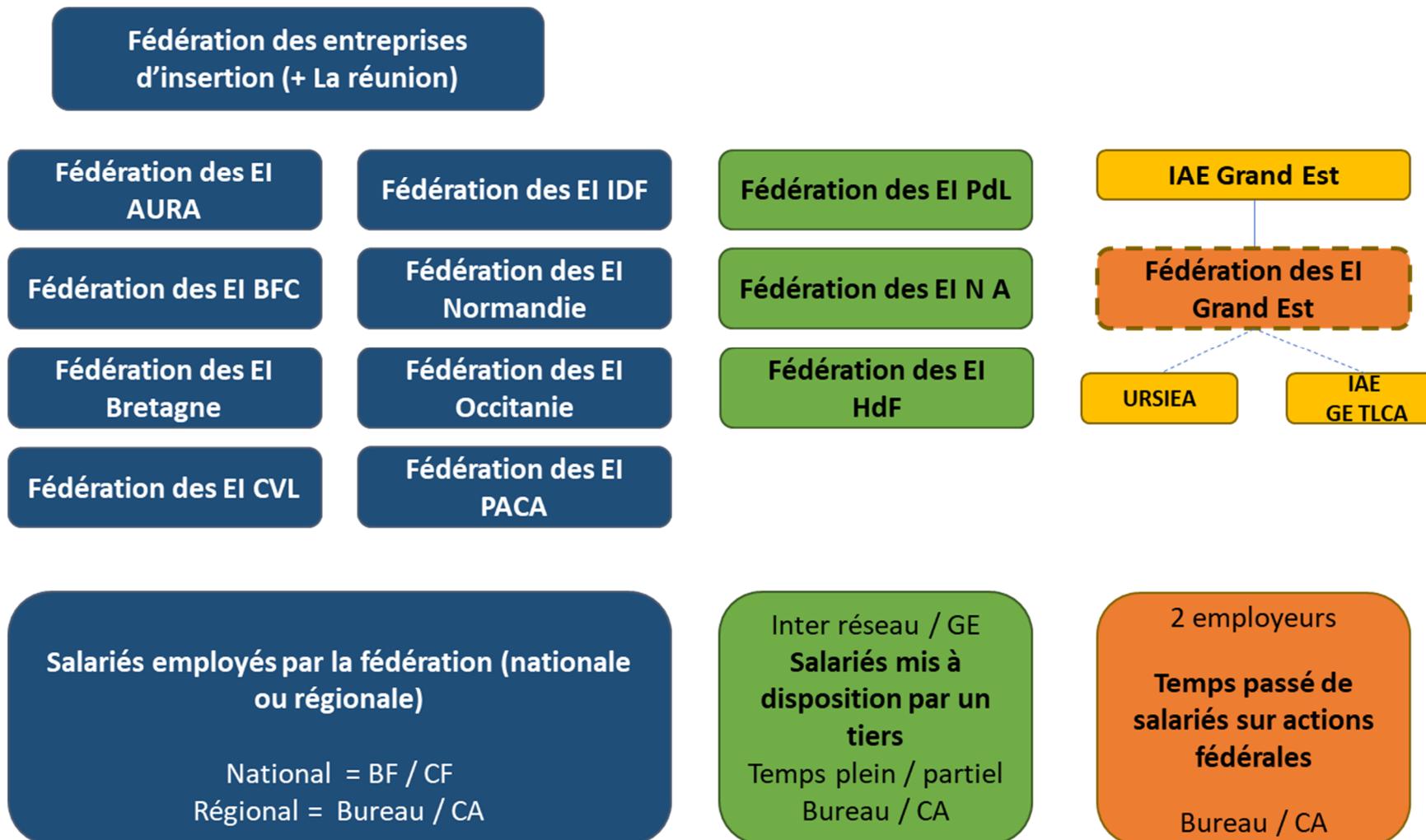
- Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône Alpes
- Fédération des entreprises d'insertion Bourgogne-Franche-Comté
- Fédération des entreprises d'insertion Bretagne
- Fédération des entreprises d'insertion Centre val de Loire
- Fédération des entreprises d'insertion Ile de France
- Fédération des entreprises d'insertion Grand Est
- Fédération des entreprises d'insertion Hauts de France
- Fédération des entreprises d'insertion Normandie
- Fédération des entreprises d'insertion Nouvelle Aquitaine
- Fédération des entreprises d'insertion Occitanie
- Fédération des entreprises d'insertion Pays de Loire
- Fédération des entreprises d'insertion Provence Alpes Côte d'Azur.

Parmi les spécificités locales dans l'organisation territoriale de la fédération on retrouve pour :

- La **fédération des entreprises d'insertion Hauts de France**, la présence d'un inter réseau régional avec des mises à disposition de personnel via des conventions. La Fédération des entreprises d'insertion Hauts de France qui est une association loi 1901 développant son objet en partenariat, via des conventions, avec l'association IRIAE Hauts-de-France, intègre la Nouvelle Fédération par voie de fusion absorption.
- La **fédération des entreprises d'insertion Nouvelle aquitaine**, la présence d'un inter réseau régional avec des mises à disposition de personnel via des conventions. La Fédération des entreprises d'insertion Nouvelle Aquitaine qui est une association loi 1901 développant son objet en partenariat via des conventions avec l'association INAE, intègre la Nouvelle Fédération par voie de fusion absorption.
- La **fédération des entreprises d'insertion Pays de Loire**, la présence d'une association groupement d'employeur partagée avec le réseau Chantier Ecole Pays de Loire, avec des mises à disposition de personnel via des conventions. La Fédération Pays de Loire qui est une association loi 1901 membre de ce groupement d'employeur, intègre la Nouvelle Fédération par voie de fusion absorption.
- La **fédération des entreprises d'insertion Grand Est** (qui n'a pas de réalité juridique), la présence de deux associations territoriales de l'IAE (Alsace et Champagne Ardennes / Lorraine) avec une implication de la FEI à travers la présence d'un collègue « fédération des entreprises d'insertion » au sein de chacune des deux associations.

A cela s'ajoute le cas particulier de la **fédération des entreprises d'insertion de la Réunion** qui est déjà un établissement secondaire de la fédération des entreprises d'insertion.

Organisation territoriale de la fédération des entreprises d'insertion et de toutes ces composantes régionales actuelles



A ce stade, compte tenu des modalités d'organisation des fédérations régionales, le projet de Nouvelle Fédération conduit à la réalisation de 11 opérations de fusions. L'intégration des 4 fédérations régionales particulières décrites ci-dessus dans le projet de Nouvelle Fédération suivra des modalités de mise en œuvre juridiques spécifiques. La fédération régionale de la Réunion est déjà un établissement secondaire de la FEI.

1.3.1. Présentation générale des fédérations régionales (structures absorbées)

Nous présentons ci-après les 11 associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 parties à une opération de fusion avec la fédération des entreprises d'insertion dans le cadre du projet de Nouvelle Fédération.

Une fiche spécifique présentant chaque fédération régionale est annexée à la présente note.

Dénomination de l'association régie par la loi du 1 ^{er} juillet 1901	Date de création (JO)	Siège social	Siren / Siret	RNA	Président(e)	Trésorier(e)	Secrétaire	Salariés (en ETP)
Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône Alpes	19/10/2015 (JO 14/11/15)	Immeuble WOOPA - 10 avenue des Canuts – 69120 Vaulx en Velin	825 297 831	W691089133	Myriam HOLLARD	Bénédicte FARIGON	Anne MOYROUD	6
Fédération des entreprises d'insertion Bourgogne Franche Comté	01/12/16 (JO 10/12/16)	6 allée André Bourland 21000 Dijon	824 366 843	W212008797	Sandrine DESERTOT	Patrick CHOUX	Valérie MASSON-PERRIN	3
Fédération des entreprises d'insertion Bretagne	13/11/1990 (JO 05/12/1990)	7 rue de Vendée – 29200 BREST	408 569 531	W291003663	Laurent Porhel	Ronan Le Guen	Gwenn Cambien	3,8
Fédération des entreprises d'insertion Centre Val de Loire	10/03/1987 (JO 23/03/1987)	1 avenue de Châteaudun Maison Départementale du Sport 41000 BLOIS	433 479 805 000 56	W411002557	Co présidents du : 36 : Nadège Lucas DAVID 28 : Marc DAGUENET 37 : Hanane DARDABA 41 : jean Claude	Titulaire : Julien QUINTARD Adjoint : Marc Lerouilly	Titulaire : Céline VALET Adjointe : Clémentine CAVALLI	1,69

					LHUILIER 45 : François DONY			
Fédération des entreprises d'insertion Ile de France	30/07/1984 JO 30/08/1984	12 rue de la Lune – 75002 PARIS	332 712 603	W751069388	Sébastien MORICEAU Vice-Présidente Anne-Sophie DE BOULOIS	Yazid BOUDJEDIA	Patrick BLAYAC	6
Fédération des entreprises d'insertion Normandie	23/04/1991 JO du 22/05/1991	2 rue Marie Jean Antoine Condorcet – 76300 SOTTEVILLE-LES- ROUEN	404 162 620	W763004944	Michel HERMANN	Fabienne JEAN	Laetitia RENAULT	2
Fédération des entreprises d'insertion Occitanie	15/06/90 (JO 25/07/90)	7 rue Hermès – 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE	389 886 318	W343002318	Jamal BENGHABRIT	Marie MARTINAT	Céline DILHAT	4
Fédération des entreprises d'insertion PACA	16/03/99 (JO 24/04/99)	18 rue Saint Ferréol – 13001 MARSEILLE	431 804 194	W133009513	Benjamin Vivès	Malik Boucetta	Marcel Canonero	3

Fédération des entreprises d'insertion Hauts de France	16/04/1991 (JO 02/05/1991)	17 Rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES	Siren 833 129 281 / Siret 833 129 281 00014	W802001318	Nathalie CREUS	Jean D'ALMEIDA	Christophe LOUAGE	0 *
Fédération des entreprises d'insertion Nouvelle Aquitaine	13/10/2016 (JO du 22/10/2016)	2 Boulevard des arcades Maison régionale de l'agriculture - 87100 LIMOGES	823628300	W332020758	Ludovic MARIE	Jean-Pierre BECKER	Véronique MARTINEZ	0
Fédération des entreprises d'insertion Pays de Loire	20/10/1988 JO 30/11/1988	8 Rue de Bel Air - 44300 NANTES	397 544 065	W442003170	Dominique Fièvre	Simon Dufour-Emmanuel	Anne Pineau	0

1.3.2. Objet et activités

Selon les statuts en vigueur, les fédérations régionales ont pour objet de :

- Fédérer les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) de sa région et celles qui ne disposeraient pas sur leur territoire d'une association régionale membre de la fédération des entreprises d'insertion ;
- Représenter et défendre les EI/ETTI et de promouvoir leur modèle entrepreneurial à l'échelle territoriale auprès des partenaires institutionnels, politiques, sociaux et des branches professionnelles, dans le respect des principes posés par la fédération des entreprises d'insertion ;
- Mettre en œuvre une entraide mutuelle et favoriser par tous moyens la création, le développement et la professionnalisation des EI/ETTI sur son territoire.

1.3.3. Composition

Les membres des fédérations régionales des entreprises d'insertion sont les EI/ETTI conventionnées par l'État, respectant la Charte des entreprises de la fédération des entreprises d'insertion et à jour de leur cotisation fédérale.

1.3.4. La gouvernance

La gouvernance des fédérations régionales s'organise autour d'instances collégiales d'administration et de gestion (Conseil d'administration, bureau régional, présidence de région et toutes autres formes d'organisation définies par les statuts) avec des missions et compétences identifiées pour chacun.

1.3.5. Présentation des équipes salariées en région

8 des 11 fédérations régionales emploient des salariés. L'effectif de chaque fédération se situe entre 1 et 11 salariés.

Compte tenu des effectifs de chacune des fédérations régionales, aucune d'entre elles ne dispose d'institutions de représentants du personnel au sens du code du travail.

Une présentation des équipes salariées pour chaque fédération régionale est intégrée dans la fiche spécifique annexée à la présente note.

1.3.6. Données financières

Dénomination de l'association	Budget 2024	Bilan 2023	Bilan 2022	Résultat 2023	Résultat 2022
-------------------------------	-------------	------------	------------	---------------	---------------

régie par la loi du 1^{er} juillet 1901					
Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône Alpes	1 069 249 € de produits et 1 084 002 € de charges	1 125 763 € de produits et 1 124 114 € de charges	1 069 691 € de produits Et 990 162 € de charges	1 649 €	+ 79 529 €
Fédération des entreprises d'insertion Bourgogne Franche Comté	231 480 € de produits et 231 480 € de charges	408 942 € de produits et 414 471 € de charges	346 867 € de produits et 333 438 € de charges	(5 529 €)	+ 13 429 €
Fédération des entreprises d'insertion Bretagne	326 933 € de produits et 269 135 € de charges	336 655 € de produits et 280 889 € de charges	299 422 € de produits et 292 335 € de charges	+ 55 766 €	+ 7 087 €
Fédération des entreprises d'insertion Centre Val de Loire	131 517 € de produits et 131 517 € de charges	142 548 € de produits et 132 256 € de charges	119 032 € de produits et 118 304 € de charges	+ 10 292 €	+ 728 €
Fédération des entreprises d'insertion Ile de France	632 150 € de produits et 632 150 € de charges	644 964 € de produits et 606 758 € de charges	580 029 € de produits et 543 096 € de charges	+ 38 206 €	+ 36 933 €
Fédération des entreprises d'insertion Normandie	204 400 € de produits et 204 400 € de charges	327 746 € de produits et 317 828 € de charges	370 170 € de produits et 373 312 € de charges	+ 9 918 €	- 3 142 €
Fédération des entreprises d'insertion Occitanie	262 600 € de produits et 262 600 € de charges	308 535 € de produits et 318 382 € de charges	303 471 € de produits et 278 140 € de charges	(9 847 €)	+ 25 331 €
Fédération des entreprises d'insertion PACA	202 478,50 € de charges	325 509 € de produits et 310 360 € de charges	270 425 € de produits et 259 784 € de charges	+ 15 149 €	+ 10 641 €
Fédération des entreprises d'insertion Hauts de France	65 200 € de produits et 63 400 € de charges	61 370 € de produits et 51 194 € de charges	59 824 € de produits et 38 753 € de charges	+ 10 175 €	+ 21 070 €
Fédération des entreprises d'insertion Nouvelle Aquitaine		105 118 € de produits et 96 835 € de charges		+ 8 293 €	
Fédération des entreprises d'insertion Pays de Loire	188 000 € de produits et 190 000 € de charges	211 622 € de produits et 183 043 € de charges	235 539 € de produits et 187 098 € de charges	+ 28 578 €	+ 48 441 €

Une présentation des données financières plus détaillée pour chaque association est intégrée dans la fiche spécifique annexée à la présente note.

2/ Pourquoi la constitution d'une fédération unique par voie de fusion-absorption ?

2.1. Pourquoi une fédération unique ?

La Fédération des entreprises d'insertion a construit un projet de rapprochement, administratif juridique et de gestion de personnel, de sa fédération (siège) et des fédérations régionales.

La constitution d'une fédération unique qui passe notamment par la fusion-absorption de fédérations régionales existantes par la Fédération des entreprises d'insertion doit être analysée comme une restructuration interne du réseau ayant pour effet de réunir au sein d'une seule structure « Fédération des entreprises d'insertion », l'ensemble des fédérations régionales ayant des activités similaires et dont l'existence distincte ne se justifie plus à ce jour.

Il est en conséquence, apparu nécessaire, dans un souci de simplification notamment au plan administratif, comptable, gestion des RH et développement du projet sur l'ensemble du territoire et afin de permettre une harmonisation des procédures de gestion et une amélioration et mutualisation des coûts de fonctionnement, de réunir en une seule entité juridique, l'ensemble des fédérations des entreprises d'insertion régionales.

Le Projet qui a été intitulé « nouvelle fédération » consiste en la structuration de l'organisation en une association unique, disposant d'un siège et d'établissements secondaires régionaux, ainsi que d'un organisme de formation.

Ainsi, il s'agit de constituer une fédération nationale, entité juridique unique portant la personnalité juridique, avec la poursuite de ses actions au niveau local.

Il n'y aura donc plus, pour l'ensemble du réseau, qu'une seule association loi 1901 dénommée Fédération des entreprises d'insertion qui conservera les implantations locales.

Cela se traduit par des opérations juridiques de fusion-absorption des fédérations régionales des entreprises d'insertion actuelles constituées sous la forme d'associations loi 1901.

In fine, cela aboutira à la création d'autant d'établissements secondaires qu'il y a de régions administratives et la création d'un établissement secondaire qui portera l'organisme de formation.

Le projet de « nouvelle fédération » vise :

- Une continuité des activités
- Le Renforcement de la proximité territoriale et la cohérence nationale
- La mutualisation et simplification de tâches administratives

2.2. Rappel du processus déjà engagé

Le projet de Nouvelle Fédération est un processus engagé depuis plusieurs années :

- Décision lors du congrès national de novembre 2021 de s'engager dans le chantier Nouvelle fédération et adoption de l'action dans le plan stratégique national
- Réunions de travail, temps dédiés au sein des instances, consultation des fédérations régionales de janvier 2022 à juin 2023
- Adoption des nouveaux statuts de la fédération des entreprises d'insertion en juin 2023 (pour une entrée en vigueur au Congrès fédéral de décembre 2024)
- Appui d'un premier cabinet d'avocat pour nous permettre d'avancer dans nos travaux
- Présentation des premiers éléments de travaux lors du séminaire de rentrée en septembre 2023

- Mise en place d'un groupe de travail dédié à la fin de l'année 2023 composé de représentant du bureau fédéral, de présidences de région, de représentants des salariés, du délégué général et de la DAF/DRH de la fédération
- Appui d'un nouveau cabinet d'avocat pour sécuriser les procédures et accompagner le groupe de travail Nouvelle fédération
- Mise en place d'un comité de suivi avec rencontre hebdomadaire
- Concertation hebdomadaire du cabinet d'avocat et du « chargé de mission nouvelle fédération »
- Réunion mensuelle du groupe de travail Nouvelle fédération

2.3. Après les débats, la décision

Après plus d'un an de réflexion, il a été demandé aux administrateurs fédéraux, lors de réunions du conseil fédéral de se prononcer sur le projet de Nouvelle Fédération. Lors de la réunion du Conseil fédéral de la Fédération des Entreprises d'insertion du 20 mars 2024, le conseil fédéral a pris une résolution, adoptée à l'unanimité moins deux abstentions, dans les termes suivants :

« Dans le cadre du chantier Nouvelle Fédération, selon les éléments présentés en séance, le conseil fédéral approuve la mise en œuvre du projet par voie de fusions de la fédération des entreprises d'insertion et des fédérations des entreprises d'insertion régionales, pour créer une seule et unique entité, la fédération des entreprises d'insertion et les établissements secondaires régionaux qui en découleront à compter du 1er janvier 2025.

Au vu des éléments exposés et pour la mise en œuvre du projet de nouvelle fédération, le conseil fédéral décide la création de 12 nouveaux établissements secondaires régionaux au sein de la fédération des entreprises d'insertion.

Un traité de fusion (ou autre contrat adapté à une situation spécifique) sera rédigé entre chaque fédération régionale et la fédération des entreprises d'insertion pour préciser les conditions de la fusion, la date d'effet.

Compte tenu des apports des fédérations régionales, le conseil fédéral confirme la nomination d'un commissaire à la fusion pour chacune des fusions entre les fédérations régionales actuelles et la fédération des entreprises d'insertion.

Il est demandé aux instances fédérales (national et régionales) de respecter le calendrier établi dans la présentation du jour, dans le respect de la réglementation en vigueur. »

En outre, il a été donné mandat au Bureau Fédéral dans les termes suivants :

« Au vu des éléments exposés, pour la mise en œuvre du projet de nouvelle fédération à effet au 01/01/2025, le conseil fédéral donne mandat au bureau fédéral pour poursuivre les travaux et plus particulièrement préparer tout document (dont notes de présentation, projets de traité...) dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux fusions entre associations ainsi que, au regard des spécificités des fédérations régionales Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire, déterminer les modalités et les opérations juridiques pour chacune de ces situations régionales à soumettre au Conseil Fédéral, et plus généralement faire toute démarche ou acte utile en vue de la mise en œuvre du projet de nouvelle fédération. »

**La constitution de la fédération unique passera par la réalisation de 11 opérations juridiques distinctes, compte-tenu de l'autonomie juridique de chaque fédération régionale.
Les 11 opérations juridiques de fusion se feront dans un calendrier et un processus juridique commun.**

3/ La nouvelle fédération

Par les opérations juridiques de fusion, la Fédération des Entreprises d'Insertion, structure absorbante, deviendra une fédération unique, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

3.1. Projet associatif

Pour traduire le Projet, la fédération des entreprises d'insertion a pour objet, selon les statuts qui entreront en vigueur au Congrès fédéral des 5 et 6 décembre 2024, de :

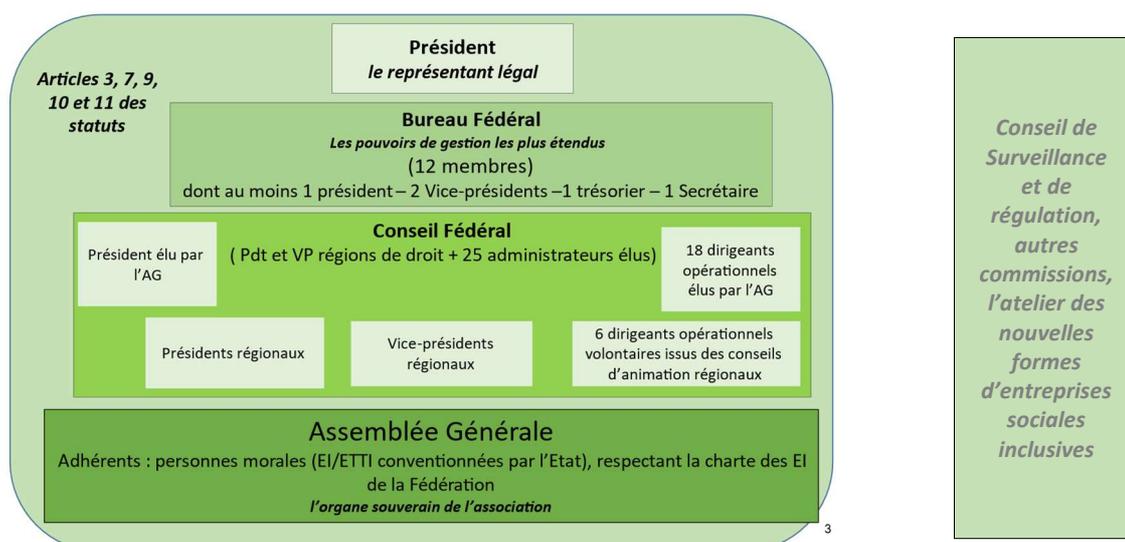
- Fédérer les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) sur l'ensemble du territoire national ;
- Représenter et défendre les EI/ETTI et promouvoir leur modèle entrepreneurial à l'échelle territoriale, nationale et européenne auprès des partenaires institutionnels, politiques, sociaux et des entreprises ;
- Mettre en œuvre tous moyens pour favoriser la création, le développement et la professionnalisation des EI/ETTI.
- Accompagner l'émergence de nouvelles formes d'entreprises sociales inclusives
- Réfléchir aux évolutions de la société et du travail pour s'adapter aux besoins des personnes vulnérables.

La fédération s'inscrit dans le champ de l'économie sociale et solidaire et agit au service des plus fragiles et de l'intérêt général.

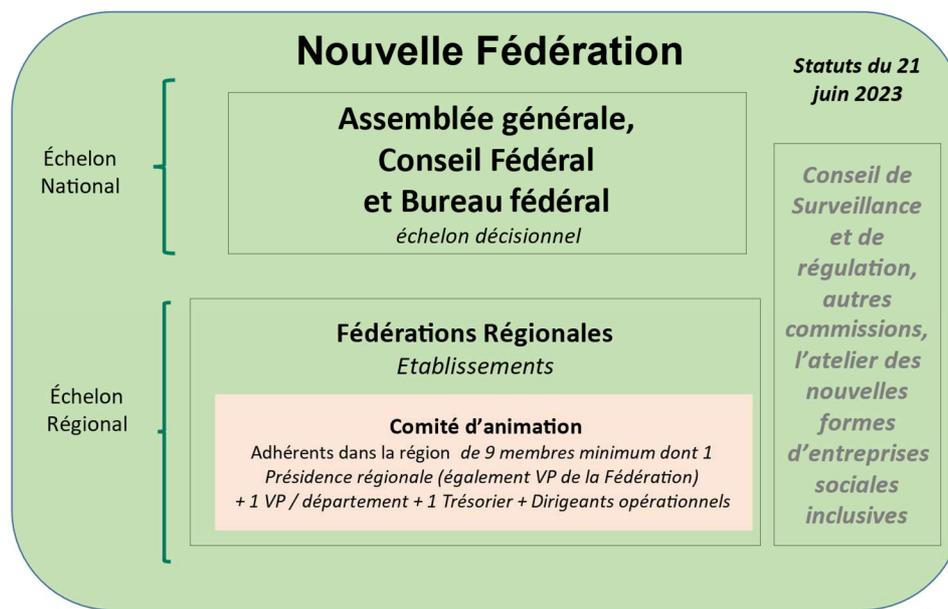
3.2. La composition et la gouvernance future

La nouvelle fédération sera composée de membres adhérents, les EI et ETTI conventionnées par l'Etat, respectant la charte des entreprises de la fédération.

Au niveau national, la gouvernance de la nouvelle fédération s'organisera autour d'une assemblée générale, d'un Conseil fédéral, du Bureau fédéral, du président et du Conseil de surveillance et de régulation, avec des missions et compétences identifiées pour chacun :



Au niveau régional, il y aura un comité d'animation qui regroupera les membres de la fédération par région :



3.3. Aspects économiques

Le modèle économique de la Nouvelle Fédération, entité unique, sera au service de son projet associatif.

Le budget de la fédération unique sera similaire au budget actuel du réseau. Il sera établi à partir des prévisions financières des fédérations régionales et des besoins du siège. Il sera voté par le Conseil Fédéral.

Chaque fédération régionale continuera de gérer son budget régional dans la continuité de ses activités actuelles.

L'organisme de formation aura un budget spécifique pour mener cette activité.

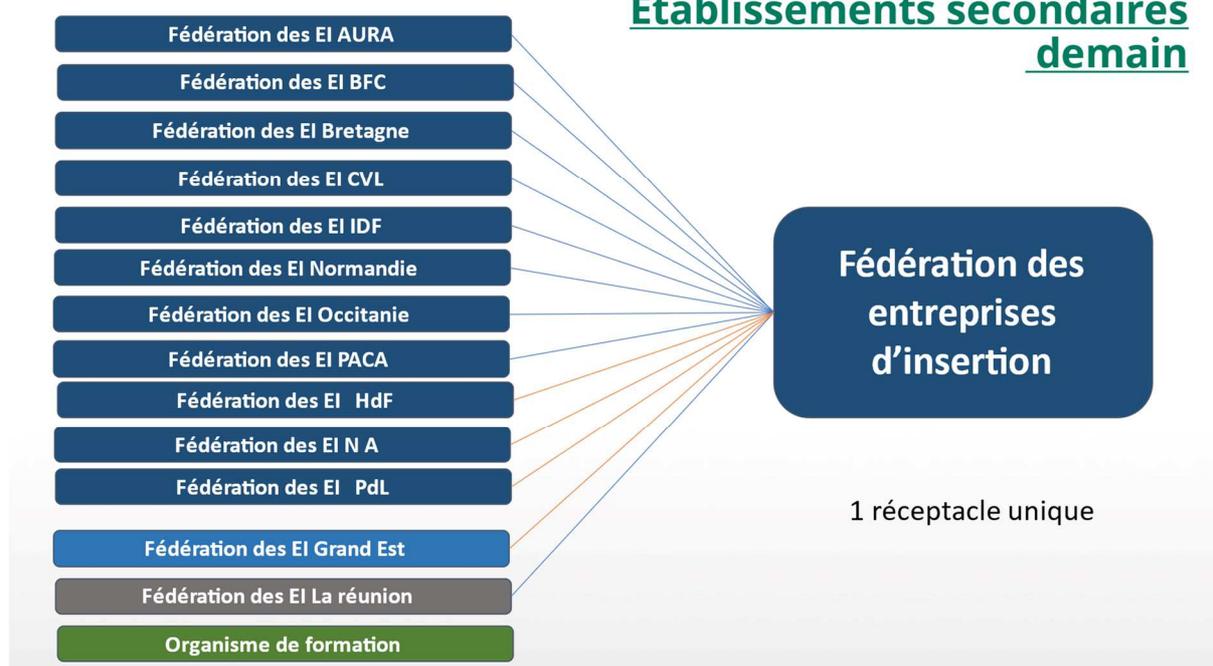
3.4. L'organisation future

3.4.1. Schéma de l'organisation cible

Il a été fait le choix de procéder à la fusion-absorption des fédérations régionales existantes par la fédération des entreprises d'insertion siège qui devient ainsi le receptacle de la nouvelle organisation.

Ainsi la fédération aura son siège social la fédération des entreprises d'insertion à Paris et autant d'établissement secondaires qu'il y a de régions administratives (fédération des entreprises d'insertion suivi du nom de la région) et auquel s'ajoute un établissement secondaire spécifique qui portera l'organisme de formation de la fédération.

Schématisation Etablissements secondaires demain



3.4.2. Rôle des bénévoles/adhérents/entreprises

Aucun changement n'est prévu dans l'activité des bénévoles. Ils agiront en lien direct avec les dirigeants et salariés affectés dans leur région comme actuellement.

Les adhérents et entreprises conserveront les mêmes interlocuteurs qu'actuellement en région.

3.4.3. L'équipe salariée de la nouvelle fédération

La nouvelle fédération regroupera l'ensemble des salariés des différentes entités et du siège.

Il y aura un délégué général ainsi que des responsables des fonctions supports au siège.

Il y aura également un délégué régional par région (ou regroupement régional éventuel) chargé de l'animation du travail des salariés sur le terrain.

L'ensemble des salariés de la nouvelle fédération se verra soumis aux règles du code du travail ; la nouvelle fédération n'étant soumise à aucune convention collective nationale de branche.

Les accords d'entreprises en vigueur au sein de la fédération des entreprises d'insertion continueront de s'appliquer sauf dénonciation ou entrée en vigueur d'un accord de substitution. Ces accords continueront de s'appliquer aux salariés de la fédération des entreprises d'insertion avant la fusion mais s'appliqueront également aux nouveaux salariés (ex salariés des fédérations régionales) par l'effet de la fusion. Ainsi, les avantages établis par l'Accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail actuellement en vigueur au sein de la FEI s'appliqueront à l'ensemble des salariés dès la prise d'effet effective de la fusion.

Les usages en vigueur au sein de la fédération des entreprises d'insertion s'appliqueront aux salariés de la fédération des entreprises d'insertion ainsi qu'aux salariés issus des fédérations régionales à compter de la réalisation effective de la fusion sauf dénonciation ou entrée en vigueur d'un accord de substitution ayant le même objet

En fonction des situations et en lien avec les négociations collectives, une harmonisation de statuts et contrats pourra être envisagée après la fusion. Chaque salarié concerné pourra alors être reçu individuellement à l'occasion de cette harmonisation. Chaque modification de contrat de travail qui serait proposée nécessitera l'accord du salarié, dans le cadre opérationnel en vigueur¹.

Principes qui régiront l'organisation des équipes salariées :

- Dans tous leurs champs de responsabilités, **le DG, comme les présidences de région, agissent, par délégation du Président de la fédération**. En cas extrême de dysfonctionnement, l'une ou l'autre des délégations peut être retirée par le Président, après avis/décision du CF [cf version actuelle du RI actée en BF le 9 avril 2024].
- **Le bon pilotage de l'action des DR est d'abord une question d'état d'esprit positif et de bonne collaboration entre le DG et les présidences (vice-présidences au CF de la nouvelle fédération) en charge des régions**. Ce n'est pas une procédure, quelle qu'elle soit, qui fera la réussite mais cette volonté partagée de réussir ensemble, de résoudre les difficultés et les éventuels problèmes.
- **L'idée n'est en rien de recentraliser le pilotage et le fonctionnement des DR**, mais au contraire de tenir encore mieux compte des spécificités régionales qui sont très fortes dans notre réseau, et de faciliter le partage d'expériences entre régions et le déploiement des actions nationales sur les territoires.
- Il y a des variations significatives d'une délégation régionale à l'autre, mais la déclinaison du plan stratégique national au niveau régional, adapté en fonction des réalités locales engendre une mobilisation importante des DR pour des actions tant nationales que régionales. Difficilement quantifiable et matérialisable, le temps consacré aux actions fédérales (régionales / nationales) nécessitera une articulation encore plus importante demain, pour mener le projet nouvelle fédération et assurer la cohérence territoriale.
- Autrement dit l'articulation entre la présidence de région et le DG dans le pilotage des DR sera primordiale. Rappelons que la présidence de région et le DG sont tous les deux responsables de la bonne application du projet stratégique de la fédération, au national comme sur le territoire régional.

Proposition d'organisation cible susceptible d'ajustements :

- La présidence de Région est la responsable hiérarchique des salariés en régions et notamment du DR et assure le management opérationnel et quotidien du DR. Elle mène des points très réguliers avec le DR (au rythme qui leur convient, hebdomadaire si besoin). Ce point concerne les activités régionales, mais aussi les nationales.
- Le responsable fonctionnel du DR est le DG. Notamment, il assure le pilotage administratif du contrat du DR, il mène les entretiens individuels / entretiens de carrière du DR, en associant la présidence de région sous la forme que souhaite cette dernière (préparation en amont des entretiens, ou entretien à 3).
- Le DG assure l'animation collective des DR, notamment par la mise en place d'un comité de direction des territoires mensuel, co-animé par un-e DR et un-e responsable de programme du siège. Ce comité est un lieu de partage, de construction commune, de capitalisation des actions des DR (présentation à chaque comité d'un sujet « en pointe » par une délégation régionale).
- La présidence de Région, libérée de tâches administratives et RH, peut consacrer plus de temps à la représentation politique sur la région (partenariats, plaidoyer, relations avec les entreprises traditionnelles et les collectivités).

¹ L'organisation est précisée par d'autres outils.

- Programmation d'une réunion à 3 (DR, Président-e de région et DG) pour faire un point tous les 6 mois.
- En cas de besoin, et à l'initiative du DR, de la-du Président-e de région ou du DG, une réunion à 3 est montée (discussion stratégique, montage d'une opération régionale d'envergure, résolution d'un problème).

Enfin, les élections pour la mise en place du Comité Social et Economique (CSE) auront lieu au sein de la fédération des entreprises d'insertion, après les opérations de fusion, conformément à la réglementation en vigueur.

4/ Conditions et processus juridique et social

4.1. Le processus de fusion

Compte tenu des caractéristiques du projet et de la nature juridique des personnes morales en présence, l'opération de rapprochement sera réalisée par voie de fusion-absorption de 11 fédérations d'entreprises d'insertion régionale par la Fédération des Entreprises d'Insertion.

La constitution de la nouvelle fédération passera par la réalisation de 11 opérations juridiques distinctes, compte-tenu de l'autonomie juridique de chaque fédération régionale.

Les 11 opérations juridiques se feront dans un calendrier et un processus juridique commun.

L'organe collégial de délibération de chaque fédération arrêtera le projet de traité de fusion puis chacune des opérations de fusion sera soumise pour approbation aux assemblées générales extraordinaires.

Chaque opération de fusion se fait sur la base des comptes clôturés au 31/12/2023 pour chacune des fédérations concernées.

Compte-tenu du patrimoine de chaque association concernée par les opérations de fusion, un commissaire à la fusion sera nommé d'un commun accord par les parties.

Chaque traité de fusion comportera des dispositions sur les contreparties à la fusion et notamment :

- Affectation de l'ensemble des biens et droits transférés à la réalisation de l'objet statutaire de la nouvelle fédération des entreprises d'insertion
- Engagement à conserver aux biens apportés, la destination et l'usage qu'ils avaient au sein de la fédération d'origine
- Engagement à assurer la continuité des activités de chaque fédération des entreprises d'insertion régionale sur son territoire
- Engagement à admettre comme membres, sauf manifestations de volonté contraire de leur part, tous les membres des fédérations des entreprises d'insertion régionales jouissant de cette qualité à quelque titre que ce soit, au dernier jour avant sa dissolution.

Chaque traité de fusion prendra effet sous réserve de la réalisation de diverses conditions suspensives en particulier à la condition de :

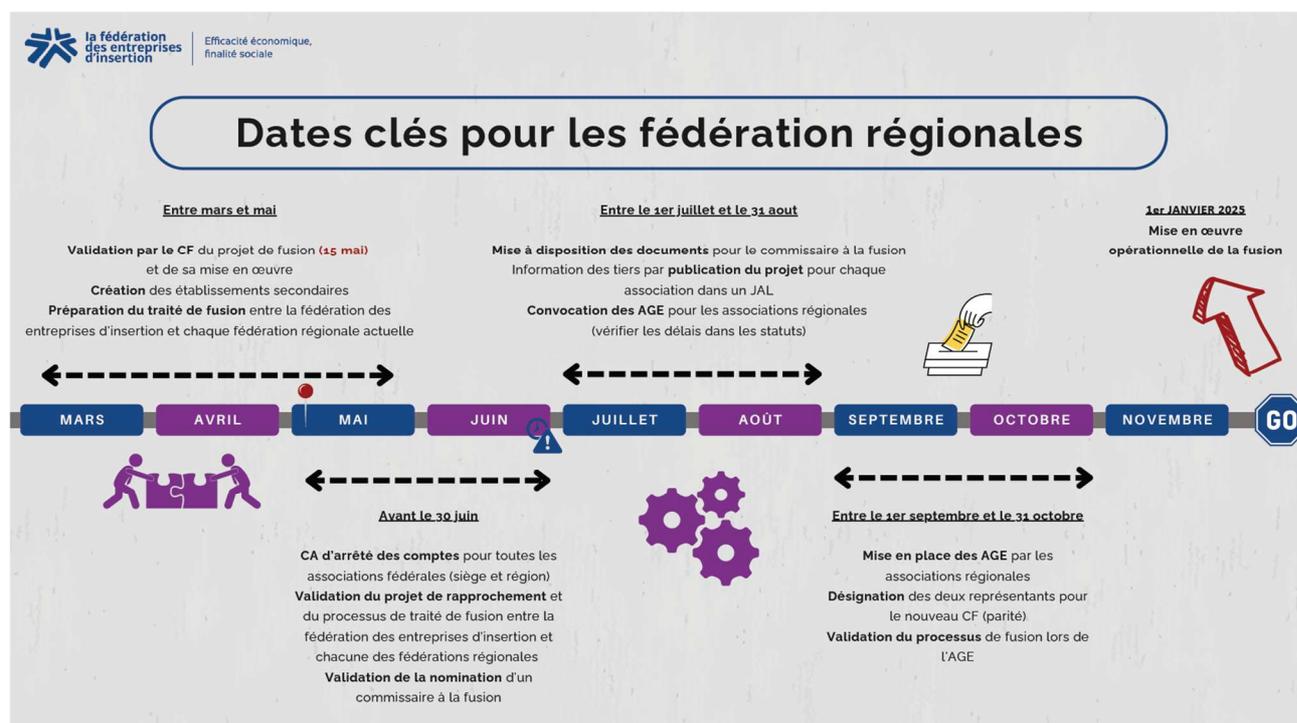
- L'approbation des comptes de l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 par chacune des assemblées générales des personnes morales parties à la fusion ;
- L'approbation du traité par chacune des assemblées générales des personnes morales parties à la fusion.

4.2. Le calendrier prévisionnel de l'opération

Chaque projet de fusion doit être préalablement adopté par l'organe collégial de gestion et l'Assemblée Générale Extraordinaire de chaque fédération.

Le calendrier prévisionnel de chaque opération est le suivant :

- Au plus tard le 30 juin 2023 : réunion de l'organe collégial délibérant de la fédération des entreprises d'insertion et de chaque fédération des entreprises d'insertion régionale : arrêté du projet de fusion, du projet de traité de fusion, convocations AGE
- Signature du projet de traité de fusion
- Intervention du commissaire à la fusion
- Envoi des convocations des AGE, mise à disposition du dossier aux membres et publication dans un journal d'annonces légales
- Entre le 01/10/2024 et le 31/10/2024 : AGE de chaque fédération régionale : approbation définitive de la fusion
- 5 et 6 décembre 2024 : AGE de la Fédération des entreprises d'insertion : approbation définitive de la fusion
- Le 01/01/2025 : date d'effet des fusions et transfert effectif (après réalisation de toutes les conditions suspensives)



4.3. Le transfert du personnel : Conséquences sur le statut individuel et collectif des salariés

4.3.1. Concernant le statut individuel, ce qui se passera au 1er janvier 2025

Le cadre général :

Dans le cadre des fusions, l'opération projetée emportera transfert de plein droit de l'ensemble des contrats de travail des salariés des fédérations régionales actuelles vers la fédération des entreprises d'insertion en application des dispositions de l'article L 1224-1 du Code du travail.

Ce transfert s'impose tant à la fédération des entreprises d'insertion qu'à l'ensemble des salariés des fédérations régionales qui se verront maintenir l'ensemble de leurs conditions de travail et avantages contractuels prévus par leur contrat, ainsi que leur ancienneté.

Au 1^{er} janvier 2025, le transfert du contrat ne change pas le contrat de travail hormis l'identité de l'employeur et la relation de travail se poursuit sans modification des conditions de travail et avec reprise de l'ancienneté.

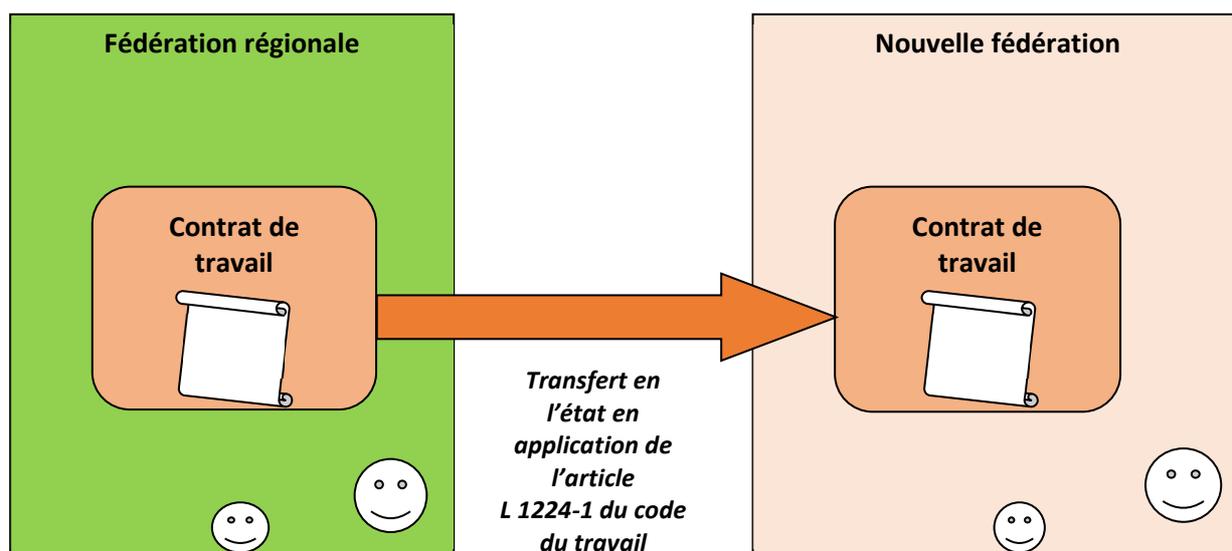
Pour les salariés des fédérations régionales :

Ce transfert sera automatique au jour de la réalisation définitive de chaque fusion soit le 1^{er} janvier 2025.

Chaque salarié concerné recevra un courrier d'information individuel qui indiquera que par l'effet de la fusion le contrat est transféré de plein droit et se poursuivra en l'état avec le nouvel employeur, la nouvelle fédération des entreprises d'insertion.

Aucune compression d'effectifs n'est envisagée, l'ensemble des postes et des emplois des différentes structures actuelles est préservé.

De même, aucune modification du lieu de travail n'est envisagée, chaque salarié continuera à dépendre de son lieu de travail de rattachement.



Pour les salariés de la fédération siège

S'agissant des salariés de la fédération des entreprises d'insertion (siège), l'opération projetée est sans incidence pour ces derniers.

Cas particulier d'une embauche entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 décembre 2024

Afin d'anticiper l'harmonisation des situations de l'ensemble des salariés au sein de la nouvelle fédération, il est convenu entre toutes les parties prenantes du projet de nouvelle fédération qu'une fédération régionale qui envisage, d'ici la prise d'effet de la fusion, d'embaucher du personnel, sollicite en amont la fédération nationale en particulier s'agissant de la formalisation du contrat de travail et plus généralement des relations individuelles de travail.

Après le 1^{er} janvier 2025 et la fusion

En fonction des situations et en lien avec les négociations collectives, une harmonisation de statuts et contrats pourra être envisagée après la fusion. Chaque salarié concerné pourra alors être reçu individuellement à l'occasion de cette harmonisation. Chaque modification de contrat de travail qui serait proposée nécessitera l'accord du salarié, dans le cadre opérationnel en vigueur².

Comme indiqué ci-dessous (§2), au-delà du 1^{er} janvier 2025, conformément à la volonté politique du Conseil fédéral de faire progresser la fédération, il sera mis en place une concertation sociale dans la perspective de mise en place d'un ou plusieurs accords. En parallèle, des attentions seront portées sur les situations particulières de salariés.

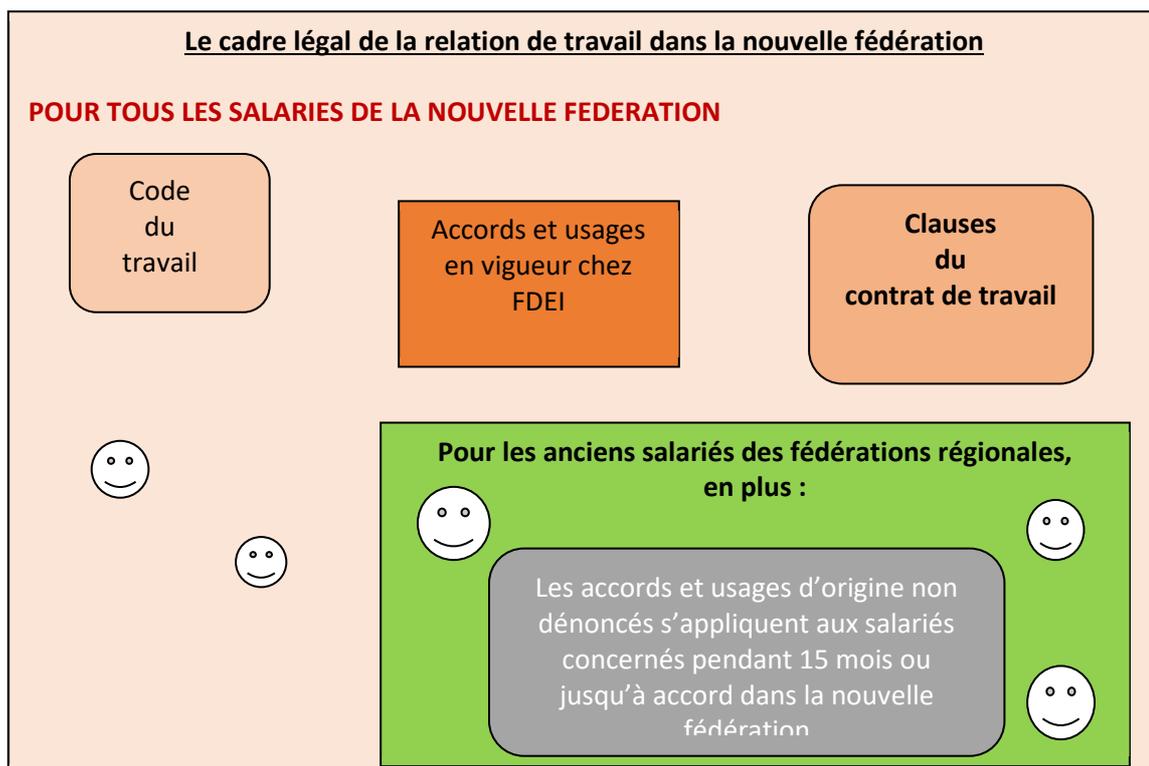
Un certain nombre de questions peuvent se poser dans 4 régions pour lesquelles l'organisation de la représentation de la fédération est particulière au territoire. Il s'agit des régions Pays de Loire, Haut de France, Nouvelle Aquitaine et Grand Est.

C'est pourquoi il a décidé lors du Conseil fédéral du 20 mars 2024, que le Bureau Fédéral est mandaté pour poursuivre les travaux dans les termes suivants :

« Au vu des éléments exposés, pour la mise en œuvre du projet de nouvelle fédération à effet au 01/01/2025, **le conseil fédéral donne mandat au bureau fédéral pour poursuivre les travaux et plus particulièrement préparer tout document (dont notes de présentation, projets de traité...) dans le respect de la réglementation en vigueur relative aux fusions entre associations** ainsi que, au regard des spécificités des fédérations régionales Grand Est, Hauts de France, Nouvelle Aquitaine et Pays de Loire, déterminer les modalités et les opérations juridiques **pour chacune de ces situations régionales à soumettre au Conseil Fédéral**, et plus généralement faire toute démarche ou acte utile en vue de la mise en œuvre du projet de nouvelle fédération. »

² L'organisation est précisée par d'autres outils.

4.3.2. Concernant le statut collectif



Dans le cadre des opérations de fusion-absorption projetées, **l'ensemble des salariés de la nouvelle fédération se verra soumis aux règles du code du travail** ; la nouvelle fédération n'étant soumise à aucune convention collective nationale de branche.

Les accords d'entreprises en vigueur au sein de la fédération des entreprises d'insertion continueront de s'appliquer sauf dénonciation ou entrée en vigueur d'un accord de substitution.

Ces accords continueront de s'appliquer aux salariés de la fédération des entreprises d'insertion avant la fusion mais s'appliqueront également aux nouveaux salariés (ex salariés des FD régionales) par l'effet de la fusion. Ainsi, les avantages établis par l'Accord d'entreprise relatif à l'aménagement du temps de travail actuellement en vigueur au sein de la FEI s'appliqueront à l'ensemble des salariés dès la prise d'effet effective de la fusion.

Concernant les accords en vigueur au sein des fédérations régionales, en application de l'article L 2261-14 du code du travail, les accords d'entreprises à durée indéterminée en vigueur dans les associations absorbées continueront de produire effet jusqu'à la négociation et l'entrée en vigueur d'un accord de substitution ou, à défaut, pendant une durée d'un an à compter de l'expiration du délai de préavis prévu à l'article L 2261-9 du code du travail (soit 3 mois), sauf disposition conventionnelle prévoyant une durée supérieure.

Ainsi, les accords d'entreprises en vigueur au sein des fédérations régionales vont continuer d'être applicables aux salariés de chaque fédération régionale qui en sont issus pendant 15 mois à compter de la prise d'effet de la fusion, sauf entrée en vigueur d'un accord de substitution d'ici là.

Enfin, s'agissant des usages (par exemple, attribution de tickets restaurant ou de bons cadeaux, attribution de certaines primes) :

- Les usages en vigueur au sein de la fédération des entreprises d'insertion s'appliqueront aux salariés de la fédération des entreprises d'insertion ainsi qu'aux salariés issus des fédérations

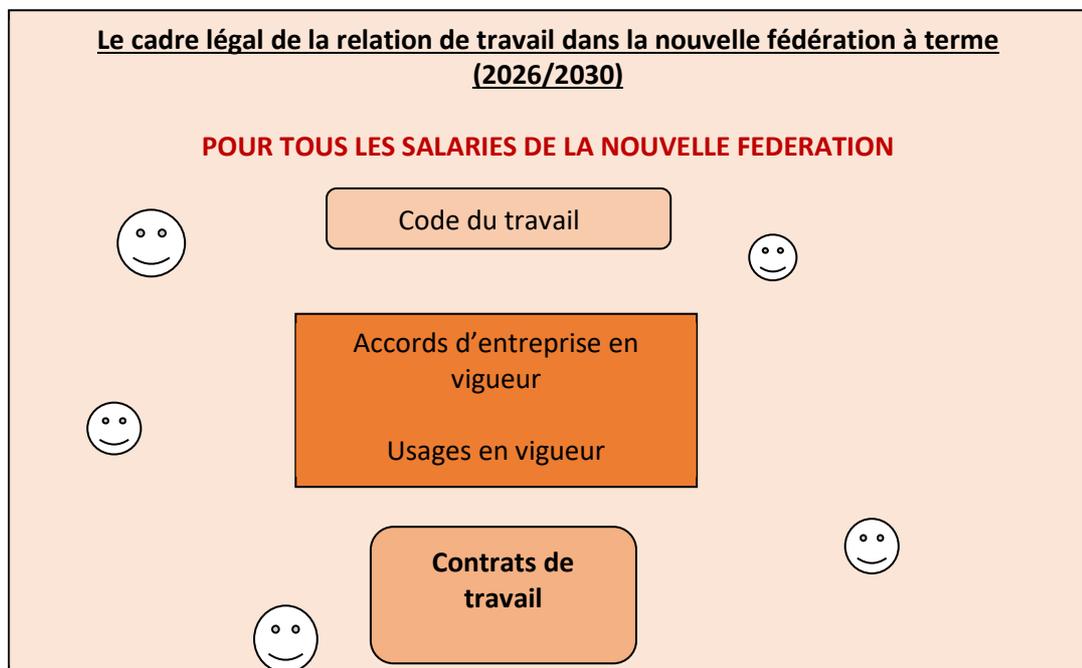
régionales à compter de la réalisation effective de la fusion sauf dénonciation ou entrée en vigueur d'un accord de substitution ayant le même objet

- Les usages en vigueur au sein de chaque fédération régionale continueront à s'appliquer aux salariés issus de chaque fédération régionale après la réalisation effective de la fusion, sauf dénonciation ou entrée en vigueur d'un accord de substitution ayant le même objet.

Chaque salarié de la nouvelle fédération se verra appliquer les règles rappelées ci-dessus en application du code du travail. Le régime applicable à chaque salarié dépendra de sa situation d'origine et s'imposera à la nouvelle fédération comme au salarié.

Pour un avantage concernant le même objet existant à la fois dans la fédération régionale d'origine et dans la FEI (ex : ticket restaurant) : c'est l'avantage le plus favorable qui s'appliquera au salarié concerné.

A terme, l'objectif sera d'avoir un statut collectif harmonisé pour l'ensemble des salariés de la nouvelle fédération :



Dans ce cadre, et au plus tard dans les trois mois suivant la prise d'effet de la fusion, en vue d'une harmonisation des relations collectives de travail, il sera proposé au CSE de la nouvelle fédération de travailler à l'écriture d'un ou de plusieurs accords de substitution, accord(s) d'entreprise, qui mettront fin aux éventuelles situations de multi régime.

Fiche Fédération régionale AURA

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Auvergne Rhône Alpes

Numéro RNA : W691089133

Siège social : Immeuble WOOPA - 10 avenue des Canuts – 69120 Vaulx en Velin

Numéro SIREN : 825297831

Président : Myriam Hollard

Trésorier : Bénédicte Farigon

Secrétaire : Anne Moyroud

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

BILAN ACTIF				
<i>30FEDE - ASSOC FEDERAT° ENTREPR° INSERTION</i>				
Du 01/01/2023 au 31/12/2023				
ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 582,02	3 582,02		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outill. ind.				
Autres	37 747,21	36 273,45	1 473,76	722,28
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	730,75		730,75	730,75
Prêts				
Autres	3 257,52		3 257,52	3 257,52
TOTAL (I)	45 317,50	39 855,47	5 462,03	4 710,55
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	100 103,25		100 103,25	46 151,80
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	582 849,25		582 849,25	427 223,54
Valeurs mobilières de placement	5 588,48		5 588,48	5 588,48
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	352 814,57		352 814,57	584 503,10
Charges constatées d'avance	13 920,79		13 920,79	7 827,12
TOTAL (II)	1 055 276,34		1 055 276,34	1 071 294,04
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 100 593,84	39 855,47	1 060 738,37	1 076 004,59

BILAN PASSIF

30FEDE - ASSOC FEDERAT° ENTREPR° INSERTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	196 336,51	196 336,51
Report à nouveau	193 028,77	113 499,41
Excédent ou déficit de l'exercice	1 648,92	79 529,36
<i>Situation nette (sous total)</i>	391 014,20	389 365,28
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	391 014,20	389 365,28
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	4 342,14	65 492,00
TOTAL (II)	4 342,14	65 492,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques		13 377,61
Provisions pour charges	23 843,90	14 556,00
TOTAL (III)	23 843,90	27 933,61
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	701,00	701,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	454 678,20	436 602,59
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	48 433,53	45 623,16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 578,40	11 326,95
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	131 147,00	98 960,00
TOTAL (IV)	641 538,13	593 213,70
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 060 738,37	1 076 004,59

COMPTE DE RÉSULTAT

30FEDE - ASSOC FEDERAT° ENTREPR° INSERTION

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	101 157,81	94 293,13
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	753 499,10	816 201,95
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	9 586,75	12 288,70
Utilisations des fonds dédiés	65 492,00	
Autres produits	160 377,60	144 628,24
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 090 113,26	1 067 412,02
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	-91,05	
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	770 756,64	635 979,53
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	2 572,17	5 889,83
Salaires et traitements	204 490,53	193 602,67
Charges sociales	72 040,70	67 900,63
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	771,51	1 296,23
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	4 342,14	65 492,00
Autres charges	29 932,91	19 800,85
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 084 815,55	989 961,74
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 297,71	77 450,28
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	7,32	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	564,25	
Autres intérêts et produits assimilés		2,59
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	571,57	2,59
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	571,57	2,59
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	5 869,28	77 452,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	21 701,23	1 776,79
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	13 377,61	500,00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	35 078,84	2 276,79
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	20 687,30	200,30
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	18 611,90	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	39 299,20	200,30
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-4 220,36	2 076,49
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 125 763,67	1 069 691,40
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 124 114,75	990 162,04
EXCÉDENT OU DÉFICIT	1 648,92	79 529,36

> Budget prévisionnel 2024 :

Compte d'exploitation prévisionnel 2024			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 ACHATS	623 766	PRESTATIONS	82 503
Sous Traitance "CARED Demain"	248 000	Prestations de formation (OF, IRUP, séminaires...)	70 003
Sous traitance groupement PIC IAE	232 631	Presta Ingénierie "CARED Demain"	12 500
Sous-traitance campus des EI	114 627		
Sous-traitance formation	22 558		
Sous-traitance VAE PIC IAE		REFACTURATION	8 652
Prestations DREETS	3 500	Refacturation COORACE	2 576
Fournitures de bureau et copie	2 450	Refacturation Synerg'iae	1 576
		Refacturation ARAAI	4 500
61 SERVICES EXTERIEURS	54 914		
Achats non stockés (eau, électricité)	0	SUBVENTION	842 847
Location Immobilières	21 300	Subvention CD Allier	9 097
Location véhicules	15 906	Subvention CD Puy de Dome	
Location photocopieur et dropbox	3 000	Subvention Région "CARED Demain" - Sous traitance	248 000
Charges locatives	7 442	Subvention Région "CARED Demain" - Fonctionnement	50 000
Entretien et réparation véhicules	750	Subvention Région campus des EI	180 990
Entretien et réparation biens Immo	600	Subvention Région VAE	
Entretien et réparations biens mobiliers	0	Subvention DIRECCTE "Plate Forme Réseau IAE"	29 740
Maintenance informatique FEI	832	Subvention DIRECCTE PIC IAE	249 000
Prime d' Assurances	5 084	Subvention DIRECCTE VAE	10 000
		Subvention Pôle Emploi PRO EI	66 020
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS	56 567		
Expert comptable	3 172	Cotisations Adhérents (part régionale)	150 000
Commissaire aux comptes	4 900	Cotisations	150 000
Cabinet social (CHD)	3 200		
Honoraires Presta externes Actions "Demain"	3 500		
Honoraires divers (Quallopi)			
Information Communication (événements)	6 000		
Annonces et Insertions	500		
Déplacements du personnel (carburant, péages parking)	18 995		
Réception	8 000		
Frais postaux	100		
Téléphonie	3 800		
Services bancaire	2 200		
Cotisations : CRESS...	2 200		
Formation professionnelle			
63 IMPOTS ET TAXES	2 700		
Taxe Formation	1 250		
Autres Impôts	1 450		
64 FRAIS DE PERSONNEL (Salaires bruts)	241 238		
Délégué Auvergne Rhône-Alpes	50 052		
Délégué régional adjoint	42 000		
Chargée du réseau DEMAIN	34 992		
Assistante administrative et de projets	21 660		
Chargée de mission Campus des EI	38 400		
Chargée de mission VAE et PIC IAE	16 380		
Chargée de mission PRO EI	30 000		
Chèques déjeuner	7 754		
Cotisations patronales	85 464		
Délégué Auvergne Rhône-Alpes	21 024		
Délégué régional adjoint	16 956		
Chargée du réseau DEMAIN	13 296		
Assistante administrative et de projets	5 292		
Chargée de mission Campus des EI	15 096		
Chargée de mission VAE et PIC IAE	5 532		
Chargée de mission PRO EI	8 328		
Médecine du travail	700		
65 AUTRE CHARGE DE GESTION COURANTES			
Charges diverses de gestion courante	700		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	700		
		TOTAL DES PRODUITS	1 084 002
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	2 500		
TOTAL DES CHARGES	1 069 249		
RESULTAT	14 753 €		

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **AUVERGNE RHONE ALPES** compte aujourd'hui 7 salariés, correspondant à 6 ETP répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
2 délégués régionaux	CDI	Cadres
4 chargés de mission	CDI	3 employés et 1 cadre
1 assistant administratif	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association dispose d'un commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient des parts souscrites au crédit coopératif.
- > Les comptes de l'association font état de provisions "historiques" pour fond détournées par un salarié malveillant en 1999
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant
- > L'association est organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation (certification n° F0689). Cette certification a été délivrée le 14 octobre 2021
- > Un litige devant le conseil des prud'hommes est en cours

Fiche Fédération régionale BFC

Dénomination : Fédération des Entreprises d'Insertion Bourgogne-Franche-Comté

Numéro RNA : W212008797

Siège social : 6 allée André Bourland 21000 Dijon

Numéro SIREN : 824366843

Président : Sandrine Desertot

Trésorier : Patrick CHOUX

Secrétaire : Valérie MASSON-PERRIN

Eléments financiers :

L'exercice social court du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

> Comptes 2023 :

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles				
218300 - Matériel de bureau	4 580		4 580	4 580
281830 - Amortissements matériel de bureau		2 698	-2 698	-1 366
	4 580	2 698	1 883	3 215
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés				
271000 - Titres immobilisés	153		153	153
	153		153	153
Total I	4 733	2 698	2 035	3 367
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
411000 - Clients	5 085		5 085	8 966
418100 - Clients - factures à établir	1 995		1 995	
	7 080		7 080	8 966
Autres créances				
425000 - Personnel - avances et acomptes	600		600	600
468700 - Subventions à recevoir	62 185		62 185	77 935
	62 785		62 785	78 535
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités				
512000 - Crédit Coopératif	122 645		122 645	170 666
512100 - Livret A	41 994		41 994	40 804
512110 - Livret Codevair	100 643		100 643	100 201
	265 282		265 282	311 671
Charges constatés d'avance				
486000 - Charges constatées d'avance	807		807	737
	807		807	737
Total II	335 955		335 955	399 909
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	340 688	2 698	337 990	403 276

PASSIF

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres		
102000 - Fonds associatif	181 414	167 985
	181 414	167 985
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Excédent ou déficit de l'exercice	-5 529	13 429
Situation nette (sous-total)	175 885	181 414
Total I	175 885	181 414
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
194100 - FONDS DEDIES - CONSORTIUM	85 773	102 984
194300 - FONDS DEDIES - CONSORTIUM OPEN BADG		80 000
	85 773	182 984
Total II	85 773	182 984
PROVISIONS		
Provisions pour charges		
158800 - Provisions pour charges diverses	1 305	2 000
	1 305	2 000
Total III	1 305	2 000
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	10 515	4 278
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	6 552	7 945
	17 067	12 223
Dettes fiscales et sociales		
428200 - Congés à payer	12 467	9 091
428600 - Personnel - autres charges à payer	2 350	
431000 - Urssaf	8 389	7 972
437200 - AG2R retraite-prévoyance	1 037	997
437800 - Mutuelle	271	1 160
438200 - Charges sociales s/congés à payer	5 610	4 091
438600 - Charges sociales - charges à payer	823	
442100 - Prélèvements à la source (IR)	591	813
	31 538	24 124
Autres dettes		
419800 - Clients - RRR à accorder	532	532
467700 - Fédération des entreprises	25 891	
	26 423	532
Total IV	75 027	36 879
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	337 990	403 276

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
756000 - Cotisations	69 565	78 167
	69 565	78 167
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services		
708800 - Autres produits	9 164	11 845
	9 164	11 845
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
740000 - Subventions d'exploitation	139 088	168 168
741000 - Subventions - Open Badges		80 000
	139 088	248 168
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
791000 - Avantages en nature	2 508	2 508
791100 - Transfert de charges	1 995	
	4 503	2 508
Utilisation des fonds dédiés		
789400 - Reprise de fonds dédiés	182 984	126 477
	182 984	126 477
Autres produits		
758000 - Produits divers gestion courante	5	164
	5	164
Total I	405 308	467 329
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes		
604000 - Achats d'études et prestations	4 153	5 913
606140 - Carburant	2 971	3 042
606300 - Achats de petit équipement	735	2 531
606400 - Fournitures administratives	895	1 165
613200 - Loyer et charges locatives	3 478	3 302
613520 - Locations de matériel de transport	4 856	4 856
614000 - Charges locatives	1 972	2 104
615520 - Entretien du matériel de transport	78	70
615530 - Entretien du matériel de bureau	270	
615600 - Maintenance	691	763
616000 - Assurances	1 006	950
618100 - Documentation générale		120
618500 - Frais de colloques, de séminaires	13 088	10 157
622600 - Honoraires	7 211	6 089
625100 - Voyages et déplacements	12 077	5 753
625600 - Missions	234	
625700 - Réceptions	5 004	6 286
626000 - Frais postaux	44	39
626100 - Frais Telecom-internet	1 191	1 253
627800 - Frais bancaires	862	815
628100 - Cotisations	1 450	1 200
628500 - Frais Consortium	62 030	77 312
628600 - Frais consortium OPEN BADGES	72 404	32 436
	196 699	166 161
Salaires et traitements		
641100 - Salaires	81 524	69 912

641200 - Congés payés	3 376	2 007
641300 - Primes défiscalisées		2 000
641700 - Avantages en nature	2 508	2 508
641800 - Salaires provisionnés	2 350	
	89 758	76 427
Charges sociales		
645100 - Cotisations URSSAF	20 738	19 527
645200 - Cotisations aux mutuelles	1 310	1 160
645300 - Cotisations retraite	4 593	4 425
645330 - Cotisations prévoyance	890	837
645800 - Charges sociales / CP	1 519	903
647500 - Médecine du travail	208	208
647800 - Stages formation perfectionnement	1 780	1 400
648000 - Autres charges de personnel	2 239	
649000 - Aides apprentis	-2 000	
	31 278	28 460
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
681120 - Dot. amort. s'immobil. corporel.	1 332	428
	1 332	428
Reports en fonds dédiés		
689400 - Engagements à réaliser sur subv.	85 773	182 984
	85 773	182 984
Autres charges		
658000 - Charges diverses gestion courante		9
		9
Total II	404 840	454 469
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	469	12 860
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés		
768000 - Autres produits financiers	1 634	774
	1 634	774
Total III	1 634	774
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 634	774
3. RESULTAT COURANT avant Impôts (I-II+III-IV)	2 103	13 634
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
771800 - Autres produits except. de gestion		5 241
		5 241
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
787500 - Repris.s/prov.risques charges excep	2 000	
	2 000	
Total V	2 000	5 241
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
671800 - Autres charges except. de gestion	8 327	3 446
	8 327	3 446
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
687500 - Dot. prov. risques et charges excep	1 305	2 000
	1 305	2 000
Total VI	9 632	5 446
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-7 632	-205
Total des produits (I+III+V)	408 942	473 344
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	414 472	459 915
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 529	13 429

> Budget prévisionnel 2024 :

BUDGET PREVISIONNEL DE LA FEDERATION 2024

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 – Achat	47 868	70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	54 000
Achats d'études et de prestations de services	40 768	Prestations de services (Consortium IAE)	10 000
Fournitures non stockées de matières et fournitures	5 100	Prestations (Consortium 71 + IAE /HAN)	12 000
Autres fournitures	2 000	Presta Nouvelle fédération	32 000
61 – Services extérieurs	19 390	74 – Subventions d'exploitation	100 671
Sous-traitance générale	4 300	Etat : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Locations (immobilière, véhicule)	12 740	DREETS BFC	35 000
Entretien et réparation	1 000	Ministère du Travail, de l'Emploi	
Assurance	1 200	Région(s)	21 160
Documentation	150	Conseil Régional formation	35 511
Frais de formation		Conseil régional soutien EI/ETTI	5 000
62 – Autres services extérieurs	31 740	Département(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6 500	Commune(s)	
Publicité			
Déplacements, missions	6 000	-	
Frais de réunion	16 000		
Frais postaux et de télécommunications	1 240	Organismes sociaux (à détailler)	
Services bancaires, autres	800	-	
Cotisation	1 200		
63 – Impôts et taxes	0	Autres recettes (précisez)	
Impôts et taxes / Formation continue		Aide à l'emploi	4 000
64 – Charges de personnel	131 124		
Rémunération des personnels	98 708	75 – Autres produits de gestion courante	74 109
Charges sociales	29 716	Participation entreprise AFEST	7 500
Autres charges de personnel	2 700	Dont cotisations	66 609
65 – Autres charges de gestion courante		78 – Reprises sur amortissements et provisions	0
66 – Charges financières		79 – Transfert de charges	2 700
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	230 122	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	231 480
Résultat d'exploitation		Résultat d'exploitation	
67 – Charges exceptionnelles	0	76 – Produits financiers	0
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	1 358	77 – Produits exceptionnels	0
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	0	87 – Contributions volontaires en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
TOTAL DES CHARGES	231 480	TOTAL DES PRODUITS	231 480
Excédent		Déficit	
SOLDE	231 480	SOLDE	231 480

Eléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Bourgogne Franche Comté** compte aujourd’hui **2 salariés**, correspondant à **2 ETP** répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 délégué régional	CDI	Cadre
1 chargée de mission	CDI	Employé

La fédération ne dispose d’institutions de représentants du personnel au sens du code du travail

Particularités pour cette fédération :

- > L’association dispose d’un commissaire aux comptes.
- > L’association n’est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L’association détient des parts souscrites au crédit coopératif
- > L’association est mandataire dans un consortium de 8 membres.
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l’accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l’accord du bailleur
- > D’autres contrats sont à transférer sous réserve de l’accord ou de l’information du cocontractant

Fiche Fédération régionale BRETAGNE

Dénomination : Fédération des Entreprises d'Insertion Bretagne

Numéro RNA : W291003663

Siège social : 7 rue de Vendée – 29200 BREST

Numéro SIREN 408 569 531

Président : Laurent PORHEL

Trésorier : Laurent LE GUEN

Secrétaire : Gwen CAMBIEN

Eléments financiers :

> **Comptes 2023 :** Les comptes annuels 2023 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 28 mai 2024.

BILAN ACTIF

La Fédération des Entreprises d'Insertion	31/12/2023			Euros
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	33 299	32 432	867	3 943
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières (1)				
Participations et créances rattachées	644		644	644
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	33 944	32 432	1 511	4 587
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	10 646		10 646	10 626
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	134 669		134 669	198 252
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	253 516		253 516	129 733
Charges constatées d'avance (2)	0		0	55
TOTAL (II)	398 831	0	398 831	338 665
Frais d'émission d'emprunt (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	432 774	32 432	400 342	343 252
(1) dont à moins d'un an				
(2) dont à plus d'un an			0	
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

La Fédération des Entreprises d'Insertion		Euros	
		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves			
Report à nouveau			
		132 378	125 291
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		55 766	7 087
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	(I)	188 143	132 378
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
TOTAL	(II)	0	0
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL	(III)	16 831	14 212
FONDS DEDIES			
sur subventions de fonctionnement			
sur autres ressources			
TOTAL	(III bis)	0	0
DETTES (1)			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
TOTAL	(IV)	195 367	196 662
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL	(I à V)	400 342	343 252
<i>(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>		195 367	196 662
<i>(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)</i>			
<i>(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque</i>			
<i>(3) dont emprunts participatifs</i>			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

La Fédération des Entreprises d'Insertion	Euros	
	31/12/2023	31/12/2022
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	74 875	63 796
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Prestations de services	13 152	16 979
<i>Dont parrainage</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	238 799	209 425
Subventions		
Versements des fondateurs au consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Cotisations		
Dons manuels	3 000	3 000
Mécénat		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 821	4 163
Utilisations des fonds dédiés		
Autres Produits	3	56
Cotisations		
Dons manuels		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	(I) 336 649	297 419
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (2)	115 135	78 343
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	931	1 632
Salaires et traitements	98 573	149 370
Charges sociales	41 246	55 499
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	3 076	3 381
Dotations aux provisions	9 020	657
Report en fonds dédiés		
Autres charges	4	92
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	(II) 267 986	288 973
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II) 68 663	8 447
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)	6	3
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III) 6	3
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (5)	12	45
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(IV) 12	45
2 - RESULTAT FINANCIER	(III-IV) -6	-42
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(I-II+III-IV) 68 657	8 404

COMPTE DE RESULTAT

La Fédération des Entreprises d'Insertion	Euros	
	31/12/2023 Total	31/12/2022 Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opération de gestion	0	2 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	2 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 895	3 318
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	8 996	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	12 892	3 318
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-12 892	-1 318
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	336 655	299 422
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	280 889	292 335
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5 - EXCEDENT OU DEFICIT	55 766	7 087
<p>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier (3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (4) dont produits concernant des entreprises liées (5) dont intérêts concernant des entreprises liées</p>		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	0	0
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL	0	0

> **Budget prévisionnel 2024 :**

Prévisionnel 2024

Produits	2022	2023	2024	Commentaires
Vente de Produits & Prestations	16 979	13 152	17 500	CD 35/ FAS
Autres subventions d'exploitation	209 425	238 798,6	231 433,5	
Transfert de charges et reprises sur provisions	4 163	6821		
Autres produits d'exploitation	66 852	77 875	78 000	Mécénat/ Cotisations
<i>dont cotis régionale</i>	<i>63 796</i>	<i>74 875</i>	<i>75 000</i>	
Reprise de fonds dédiés				
Produits financiers et exceptionnels	2 003	6		
Total produits	299 422	336 655	326 933,5	
Charges				
Autres achats et charges externes	78 343	115 135	36 543	AFEST/ Sous-traitance
Impôts et taxes	1 632	931	1 700	
Salaires et charges	204 869	139 819	206 000	Mouvement RH
Dotations aux amortissements et aux prov.	4 038	12096	12 000	
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	92	4		
Charges financières et exceptionnelles	3 360	12 903	12 000	
Total Charges	292 335	280 889	269 135	
Résultat	7 087	55 766	57 798,5	



Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Bretagne** compte aujourd'hui **4 salariés**, correspondant à 3.8 ETP répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 délégué régional	CDI	Cadre
1 chef de projet	CDI	Employé
1 chargé de mission	CDD jusqu'au 30/09/2024	Employé
1 chargé de mission	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association dispose d'un commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux
- > L'association détient des parts souscrites à Bretagne Capital Solidaire
- > L'association est membre de la CRESS BRETAGNE et du MEDEF Bretagne
- > L'association a souscrit des emprunts en cours pour l'achat de véhicules
- > Des conventions de subventions à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant

Fiche Fédération régionale Centre Val de Loire

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Centre Val de Loire

Numéro RNA : W411002557

Siège social : 1 avenue de Châteaudun - Maison Départementale du Sport 41000 BLOIS

Numéro SIREN : 433 479 805

Présidence :

Co présidents du :

36 : Nadège Lucas DAVID

28 : Marc DAGUENET

37 : Hanane DARDABA

41 : Jean Claude LHUILLIER

45 : François DONY

Trésorier :

Titulaire : Julien QUINTARD

Adjoint : Marc Lerouilly

Secrétaire :

Titulaire : Céline VALET

Adjointe : Clémentine CAVALLI

Données relatives aux activités 2024 :

Les perspectives 2024 présentées dans le rapport d'activité 2023 :

- Mettre en mouvement la Nouvelle fédération : une seule et unique entité
- Continuer notre plaidoyer auprès des pouvoirs publics
- « Défi de l'emploi : sport & recrutement »
- Sensibiliser les entreprises à l'IAE « IAE 360° »
- Développer les Achats inclusifs auprès de la commande publique et privée
- Former les permanents des SIAE
- Promouvoir les Badges Numériques pour la reconnaissance ouverte des compétences
- Rendre pérenne le Réseau DEMAIN
- Accompagner, fédérer et promouvoir le modèle économique des Ei, ETTi
- Favoriser les transferts de savoirs
- « Inclure aujourd'hui pour construire demain » 5 & 6 décembre - Congrès 2024 à Lille

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	4 299	3 185	1 114		1 114
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	22 950	12 957	9 994	12 804	- 2 810
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations	6 115		6 115	6 070	45
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	33 364	16 142	17 223	18 874	- 1 651
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	21 302		21 302	5 068	16 234
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux	418		418		418
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	53 850		53 850	27 903	25 947
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	61 492		61 492	45 729	15 763
Charges constatées d'avance	1 820		1 820	2 922	- 1 102
TOTAL (II)	138 881		138 881	81 621	57 260
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	172 245	16 142	156 104	100 495	55 609

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves	26 486	26 486	
. Report à nouveau	39 773	39 045	728
. Résultat de l'exercice	10 292	728	9 564
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	76 551	66 259	10 292
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées	7 432	11 621	- 4 189
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	13 980	8 895	5 085
Autres	12 200	9 399	2 801
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	45 940	4 320	41 620
TOTAL (IV)	79 552	34 235	45 317
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	156 104	100 495	55 609
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	43 579		43 579	6 906	36 673	531,03
Montants nets produits d'expl.	43 579		43 579	6 906	36 673	531,03
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			47 198	67 555	- 20 357	-30,13
Cotisations			45 519	38 431	7 088	18,44
Autres produits			5	20	- 15	-75,00
Reprise de provisions						
Transfert de charges			4 851	333	4 518	N/S
Sous-total des autres produits d'exploitation			97 573	106 339	- 8 766	-8,24
Total des produits d'exploitation (I)			141 152	113 244	27 908	24,64
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations			61	25	36	144,00
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 035	657	378	57,53
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)			1 096	682	414	60,70
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			300	2 606	- 2 306	-88,49
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)			300	2 606	- 2 306	-88,49
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			142 548	116 532	26 016	22,33
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				2 500	- 2 500	-100
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			142 548	119 032	23 516	19,76

> Budget prévisionnel 2024 :

BUDGET PREVISIONNEL 2024					
CHARGES			PRODUITS		
Comptes	2024	Réalisé au	Comptes	2024	Réalisé
60 - Achats	6 270,00 €	0,00 €	70 - Ventes de produits finis prestations de services	24 630,00 €	0,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	782,00 €		Prestations de services		
Fournitures non stockables (eau, énergie, Carburant...)	2 710,00 €		Badges Numériques BFC	7 086,00 €	
BUREAU CDCS			BADGES NUMERIQUES - FORMATION IDF (2 jours)	2 400,00 €	
Carburant LUCRELLA	1 730,00 €		Frais - Paris CD	250,00 €	
Fournitures d'entretien et de petit matériel	748,00 €		Accompagnement CAP ASSOS CVL	2 434,00 €	
Fournitures administratives	300,00 €		Formation BI (BSC Adhérent - 1095 € Non Adhérent)	12 450,00 €	
606 - Autres Achats	0,00 €		Autres	1 500,00 €	0,00 €
	0,00 €			0,00 €	
	0,00 €			0,00 €	
	0,00 €			0,00 €	
61 - Services extérieurs	3 730,00 €	0,00 €	71 - Dotations et produits de tarification	1 500,00 €	0,00 €
Sous-traitance générale	0,00 €			0,00 €	
Location Immo (bureaux)	1 400,00 €			0,00 €	
Locations mobilières et immobilières	0,00 €			0,00 €	
Entretien et réparations - Voiture	1 000,00 €			0,00 €	
Assurances	1 210,00 €			0,00 €	
Maillet	0,00 €			0,00 €	
Documentation	80,00 €			0,00 €	
Divers	0,00 €			1 500,00 €	
62 - Autres services extérieurs	15 627,00 €	0,00 €	74 - Subventions d'exploitation	66 857,00 €	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires FITCO	4 500,00 €		CAP ASSOS LE (B3 24 000 € sur 3 ans) -	8 000,00 €	
Consultant extérieur	500,00 €				
Visitation	2 300,00 €		CAP ASSOS LM (27 000 € / 3 ans)	9 000,00 €	
Publicité, publication	2 500,00 €				
Déplacement -	3 000,00 €				
Missions	0,00 €				
Réception	800,00 €				
Telecommunication	250,00 €				
Frais postaux	348,00 €		Soutien Région Centre - Val de Loire	32 000,00 €	
Services bancaires	400,00 €		FSE	0,00 €	
Divers	857,00 €		Département CD 41 - CB		
Cotation CRESS	300,00 €		FEI (Fonds mutualisés) Badges Numériques - Clôture de l'action 26/02/2024)	857,00 €	
COTISATION ADHESION ADERS	90,00 €		FEI 2024 (Fonds mutualisés) Badges Numériques	3 000,00 €	
Cotisations adhérents (Part Nationale)	19 000,00 €		OSÉES - CVL -		
63 - Impôts et taxes	400,00 €	0,00 €	FACTE DES SOLIDARITES - AREST	8 000,00 €	
Impôts et taxes sur rémunérations			FDVA REGION	0,00 €	
Autres impôts et taxes	400,00 €				
64 - Charges de personnel	78 880,00 €	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	38 050,00 €	0,00 €
Rémunération brute de personnel	58 000,00 €	0,00 €	Cotisations FEI + FEICVL (45 132 € en 2023)	38 050,00 €	
LF	40 000,00 €				
LM	18 000,00 €				
OP Solde de tout compte					
Formations	500,00 €				
Autres charges du personnel - Formation					
Charges patronales	20 000,00 €	0,00 €			
LF	15 000,00 €				
LM	5 000,00 €				
	0,00 €				
	0,00 €				
Medecine du travail	380,00 €				
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €			
	0,00 €				
66 - Charges financières	85,00 €	0,00 €	76 - Produits du personnel - Formation	500,00 €	0,00 €
Interet emprunt P 208	85,00 €			500,00 €	
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €		76 - Produits financiers	0,00 €	0,00 €
	0,00 €			0,00 €	
68 - Dotations aux amortissements	5 115,00 €	0,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
Matériels + véhicules de services	4 285,00 €			0,00 €	
Licence Open Badge Factory (26 mois)	830,00 €				
69 - Impôts sur les bénéfices	0,00 €	0,00 €	78 - Reprises sur amortissement et provision	0,00 €	0,00 €
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	2 400,00 €		86 - Contribution volontaire en nature - bénévolat aisé	2 400,00 €	0,00 €
TOTAL	131 517,00 €		TOTAL	131 517,00 €	0,00 €
Excedent d'exploitation					0,00 €

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération Centre Val de Loire compte aujourd'hui **2 salariés**, correspondant à 1,69 ETP répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 déléguée régionale	CDI	Cadre
1 chargée de mission	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association est gouvernée de manière collégiale, avec 5 co-présidents représentant chacun un département.
- > L'association est certifiée QUALI'OP par l'AFNOR.
- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient des parts souscrites au crédit coopératif
- > L'association est membres de la CRESS CVL et de France Active
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant

Fiche Fédération régionale Hauts de France

Dénomination : Fédération des Entreprises d'Insertion Hauts de France

Numéro RNA : W802001318

Siège social : 17 Rue Mathias Sandorf - 80440 BOVES

Numéro SIREN : 833 129 281

Président : Nathalie CREUS

Trésorier : Jean D'ALMEIDA

Secrétaire : Christophe LOUAGE

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

Fédération des Entreprises d'Insertion Hauts-de-France
17 rue Mathias Sandorf - 80440 Boves
SIRET : 83312928100014 Code APE : 9499Z

BILAN ACTIF - AU 31/12/2023

Comptes détaillés en €

ACTIF	Brut 2023	Amortissements et dépréciations	Exercices 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercices 2022 (selon ANC 2018-06)
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations Corporelles				
Terrains, constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	4 545,44 €	4 545,44 €	- €	129,62 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations Financières				
Participations BFCC	411,75 €	- €	411,75 €	412 €
Dépôts et cautionnements	- €	- €	- €	- €
TOTAL (I)	4 957,19 €	4 545,44 €	411,75 €	541,62 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	- €		- €	- €
Créances - Clients et comptes rattachés	- €		- €	- €
Créances - Autres créances	20 151,86 €		20 151,86 €	22 124,02 €
Créances - Cotisations à recevoir	1 190,89 €		1 190,89 €	2 789,27 €
Créances - Autres	18 960,97 €		18 960,97 €	19 334,75 €
Divers - Valeurs mobilières de placement	- €		- €	- €
Divers - Disponibilités	168 055,42 €		168 055,42 €	176 527,7 €
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	- €		- €	- €
TOTAL (II)	188 207,28 €	- €	188 207,28 €	198 651,72 €
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	193 164,47 €	4 545,44 €	188 619,03 €	199 193,34 €

BILAN PASSIF - AU 31/12/2023

Comptes détaillés en €

PASSIF	Exercices 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercices 2022 (selon ANC 2018-06)
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	20 000,00 €	20 000,00 €
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Autres Réserves / pour l'IAE EI-ETI en particulier (avant 2018)	71 022,16 €	71 022,16 €
Autres Réserves	87 420,95 €	66 350,44 €
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	10 175,92 €	21 070,51 €
Autres fonds propres		
TOTAL (1)	188 619,03 €	178 443,11 €
Comptes de liaison	- €	- €
TOTAL (2)	- €	- €
Provision pour risques	- €	- €
Provision pour charges	- €	- €
TOTAL (3)	- €	- €
Fonds dédiés	- €	- €
TOTAL (4)	- €	- €
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
IRIAE Hauts-de-France	- €	20 000,00 €
Cotisation IRIAE HdeF / CRESS HdeF / GRIEP	- €	750,00 €
Dettes fournisseurs - autres	- €	- €
Dettes legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (5)	- €	20 750,00 €
Ecarts de conversion passif	- €	- €
TOTAL GENERAL	188 619,03 €	199 193,11 €

COMPTE DE RESULTAT - AU 31/12/2023

	Exercices 2023 (selon ANC 2018-06)	Exercices 2022 (selon ANC 2018-06)
Produits d'exploitation		
Cotisations	59 029,70 €	55 645,33 €
Ventes de biens et services		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	- €	- €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	- €	- €
Utilisations des fonds dédiés	- €	- €
Autre produits d'exploitation	- €	- €
TOTAL (I)	59 029,70 €	55 645,33 €
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises		
Variation des stocks		
Autres achats et charges externes	51 064,99 €	36 820,23 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	129,63 €	333,33 €
Dotations aux provisions		
Autres charges		
TOTAL (II)	51 194,62 €	37 153,56 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 835,08 €	18 491,77 €
Produits financiers	2 340,84 €	1 087,65 €
Autres intérêts et produits assimilés	2 340,84 €	1 087,65 €
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Charges financières	- €	- €
Intérêts et charges assimilées	- €	- €
RESULTAT FINANCIER	2 340,84 €	1 087,65 €
Produits exceptionnels	- €	3 091,09 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	- €	- €
Produits exceptionnels sur opérations en capital	- €	- €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	- €	3 091,09 €
Charges exceptionnelles	- €	1 600,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	- €	- €
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	- €	- €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €	1 600,00 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- €	1 491,09 €
TOTAL DES PRODUITS	61 370,54 €	59 824,07 €
TOTAL DES CHARGES	51 194,62 €	38 753,56 €
EXCEDENT OU DEFICIT	10 175,92 €	21 070,51 €

Budget prévisionnel 2024



Dépenses		Montant	Recettes		Montant
TOTAL de la participation à l'IRIAE = 40 000 €	ACHATS	30 200 €	Prestations inter-réseaux		- €
	Fournitures administratives	200 €			
	Prestation de mise à disposition : % du temps DR supporté par la FEI	30 000 €			
	Prestation de services cabinet extérieur	- €			
	SERVICES EXTERIEURS	300 €	Cotisations		65 000 €
	Assurances	300 €	part Région		65 000 €
	SERVICES EXTERIEURS	31 850 €	SUBVENTIONS		- €
	Personnels extérieurs (comptabilité et gestion cotisation)*	2 500 €			
	Locations locaux et charges communes*	4 000 €			
	Déplacements, Frais véhicule *	3 500 €			
	Communications	400 €			
	Déplacements, Missions et réception	2 500 €			
	Congrès	15 000 €			
	Cotisations (1000 IRIAE, 750 CRESS, 100 GRIEP) divers	1 850 €			
	réception ex ca + déplacements	400 €			
	1 700 €				
Rémunérations et Taxes	- €	TRANSFERT DE CHARGES		- €	
Rémunérations Personnel					
Charges sociales					
Médecine du travail					
CHARGES FINANCIERES	250 €	PRODUITS FINANCIERS		200 €	
Service bancaire	250 €	intérêts		200,00 €	
Agios bancaires	- €				
AMORTISSEMENTS	800 €				
TOTAL CHARGES	63 400 €	TOTAL RECETTES		65 200 €	
		Résultat		1 800 €	

* Charges de consommation faite par des tiers au nom de la FEI

Rappel de la base de calcul des Contributions Volontaires en Nature TOTAL pour 1 ETP = 80 000 € (forfait moyen)
60 000 € de charges salariales + 20 000 euros de frais de Fonctionnement

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Hauts de France** n'est employeur d'aucun salarié.

Particularités pour cette fédération :

- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient des parts souscrites au crédit coopératif
- > L'association est membre de l'inter réseau IRIAE Hauts-de-France avec lequel une mise à disposition de personnel a été mise en place dans le cadre de prêts de main d'œuvre à but non lucratif en application du code du travail
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant

Fiche Fédération régionale Ile de France

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Ile De France

Numéro RNA : W751069388

Siège social : 12 rue de la Lune – 75002 PARIS

Numéro SIREN : 332712603

Président : Sébastien MORICEAU

Trésorier : Yazid BOUDJEDIA

Secrétaire : Patrick BLAYAC

Éléments financiers :

> Comptes 2023 :

FEDE. DES ENTREPRISES D'INSERTION IDF		page 1				
BILAN ACTIF		Édité le 31/05/2024				
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023		Présenté en Euros				
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)				
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	26 052	26 052				
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions	18 992	11 329	7 663	1,24		
. Installations techniques, matériel & outillage industriels						
. Autres immobilisations corporelles	41 768	32 834	8 934	1,44	7 292	1,34
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées	31 034		31 034	0,01	534	0,10
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres	7 982		7 982	1,26	7 982	1,47
TOTAL (I)	125 828	70 215	55 613	0,06	15 807	2,91
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
. Avances et acomptes versés sur commandes	4 851		4 851	0,78	7 383	1,30
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	213 031		213 031	34,42	189 316	34,87
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	92 021		92 021	14,87	89 592	16,50
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
. Disponibilités	245 911		245 911	39,72	224 942	41,44
. Charges constatées d'avance	7 572		7 572	1,22	15 804	2,91
TOTAL (II)	563 385		563 385	91,22	527 037	97,99
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	689 213	70 215	618 998	100,00	542 844	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
. Fonds propres statutaires	43 050	6,95	43 050	7,93
. Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
. Fonds statutaires				
. Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
. Réserves statutaires ou contractuelles				
. Réserves pour projet de l'entité				
. Autres				
Report à nouveau	164 285	26,54	127 352	23,46
Excédent ou déficit de l'exercice	38 206	6,17	36 933	6,80
Situation nette (sous total)	245 541	39,67	207 335	38,19
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	245 541	39,67	207 335	38,19
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	25 900	4,18	22 521	4,15
Provisions pour charges				
TOTAL (III)	25 900	4,18	22 521	4,15
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 709	7,38	39 627	7,30
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	67 474	10,90	82 880	15,27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	199 707	32,26	109 980	20,26
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	34 667	5,60	80 500	14,83
TOTAL (IV)	347 556	56,15	312 988	57,66
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	618 998	100,00	542 844	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue 12 mois	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Cotisations	252 481		220 753		31 728	14,37
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	560		1 390		-830	-60,70
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services	131 802		124 977		6 825	5,50
- dont parrainages	105 486		101 310		4 176	4,12
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	247 036		205 422		41 614	20,26
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels						
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	10 148		16 167		-6 019	-37,22
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	502		145		357	240,21
Total des produits d'exploitation (I)	642 328		568 855		73 473	12,92
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	218 048		168 980		49 068	29,04
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	7 980		6 713		1 267	18,67
Salaires et traitements	280 470		261 393		19 077	7,30
Charges sociales	91 129		85 236		-4 107	-4,50
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 028		2 980		1 048	35,17
Dotations aux provisions	3 378		1 946		1 432	73,58
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	1 725		5 869		-4 144	-70,62
Total des charges d'exploitation (II)	606 758		543 116		63 642	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	35 570		25 738		9 832	38,20
PRODUITS FINANCIERS:						
De participations	2 636		1 053		1 583	100,00
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (III)	2 636		1 053		1 583	100,00
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (IV)						
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	2 636		1 053		1 583	100,00

RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	38 206	26 792	11 414	42,80
PRODUITS EXCEPTIONNELS:				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		10 121	-10 121	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)		10 121	-10 121	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion		-20	20	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)		-20	20	-100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		10 141	-10 141	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	644 964	580 029	64 935	11,20
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	606 758	543 096	63 662	11,72
EXCEDENT OU DEFICIT	38 206	36 933	1 273	3,45

> Budget prévisionnel 2024 :

Fédération -idf 2024	PREV 2024
Produits d'exploitation	156 150
701 Production vendue de biens	1 000
706 Production vendue de services	95 000
706 Prestations autres	40 000
Autres produits d'exploitation	20 150
74 Subventions d'exploitation	206 000
CRIF	19 000
DIRECCTE via GRAFIE	43 500
CG 75	13 500
Directe J IAE	15 000
Grafie	4 000
FDI 92	40 000
FIE 75	15 000
EDEC	5 000
subv recrut/service civique/apprentis	6 000
Action Facilitateurs 92/8 MOIS	45 000
75 Cotisations	250 000
Autres produits. Transferts de charges	10 000
contribution exceptionnelle	0
Total des produits d'exploitation	622 150
pdts financiers	10 000
Produits exceptionnels (photocop)	0
Total des produits d'exploitation	632 150
Charges d'exploitation	
60 Achats	17 100
60610 EDF	2800
60640 Fournitures administratives	2 800
60650 Matériel informatique/bureau	1 500
604500 achats prestations de services92	10 000
61 Services extérieurs	53 150
6131 location photocopieurs	10 000
6132 Loyer	18 000
6135 location de salles	5 000
61351 location domaine	50
6152 entretien	3 000
6156 Maintenance	2 000
616 Assurances	3 100
618. divers+cotisations+frais TR+ frais sé	2 000
Déménagement	10 000
62 Autres services extérieurs	137 300
622 Honoraires hors formations	6 200
622 Honoraires Formations	45 000
622 honoraires	2 900
622 honoraires J-IAE (hors loc salle)	6 000
622 Honoraires (outil communication)	2 000
623 Publications	2 000
625 Déplacement Missions	9 000
626 Frais postaux et télécom	3 800
627 Services bancaires	900
40 ANS	59 500
63 Impôts	9 000
6313 Formation continue	9 000
631100 Taxe sur les salaires	0
64 Charges de personnel	414 000

641 Salaires et traitement	300 000
645 Charges patronales	94 000
autre charge personnel (prime retraite)	20 000
68 Amortissements et provisions	1 500
provision salariale	0
Autres charges	0
Total des charges d'exploitation	632 050
66 Charges financières	100
Total des charges	632 150
Résultat	0

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Ile de France** compte aujourd'hui **6 salariés**, correspondant à **6 ETP** répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 délégué régional	CDI	Cadre
4 chargés de mission	3 CDI et 1 CDD Apprentissage	2 cadres, 1 employé et 1 apprentie
1 assistant administratif	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association a un commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient des titres
- > L'association est membres de l'inter-réseau régional GRAFIE est adhère à la CRESS IDF
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est en cours pour les locaux rue de la Lune
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant
- > La fédération est déclarée comme organisme de formation sous le numéro 11752664275 et est certifiée QUALIOPI.

Fiche Fédération régionale Normandie

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Normandie

Numéro RNA : W763004944

Siège social : 2 rue Marie Jean Antoine Condorcet – 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Numéro SIREN : 404 162 620

Président : Michel HERMANN

Trésorier : Fabienne JEAN

Secrétaire : Laetitia RENAULT

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

COGEBIS ADEC EUROPE	Association FEDERATION DES ENTREPRISES D	Page : 3
---------------------	--	----------

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	9 302,11	5 037,73	4 264,38	5 627,60
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 324,76	6 655,35	1 669,41	358,41
	Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	994,53		994,53	994,53	
TOTAL (I)	18 621,40	11 693,08	6 928,32	6 980,54	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	13 197,50		13 197,50	53 863,00
	Autres créances	92 292,17	9 000,00	83 292,17	67 784,69
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	166 636,75		166 636,75	164 989,75	
DISPONIBILITES	130 662,29		130 662,29	104 424,40	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	402 788,71	9 000,00	393 788,71	391 061,84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	421 410,11	20 693,08	400 717,03	398 042,38	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				994,53	
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents			- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à vendre					

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	215 498,09	215 498,09
	Report à nouveau	73 948,67	77 090,97
	Résultat de l'exercice	9 918,01	(3 142,30)
	Total des fonds propres	299 364,77	289 446,76
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	299 364,77	289 446,76	
Provisions			
Provisions pour risques Provisions pour charges			
Total des provisions			
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement Sur dons manuels affectés Sur legs et donations affectés	54 000,00	49 500,00	
Total des fonds dédiés	54 000,00	49 500,00	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 935,55	20 283,46
	Dettes fiscales et sociales	21 416,71	38 812,16
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	3 000,00	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	47 352,26	59 095,62
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	400 717,03	398 042,38	

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022	
		12 mois	12 mois	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués			
	Prestations de services	48 536,23	73 165,50	
	Productions stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation	78 200,00	134 620,00	
	Dons			
	Cotisations	145 989,04	108 927,77	
	Legs et donations			
	Autres produits de gestion courante	(0,85)	29,10	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			
	Autres produits			
	Total des produits d'exploitation	272 724,42	316 742,37	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
Variation de stock				
Autres achats et charges externes		135 852,37	198 177,95	
Impôts, taxes et versements assimilés		477,68	(1 605,03)	
Rémunération du personnel		84 012,32	83 034,28	
Charges sociales		30 421,99	31 535,84	
Subventions accordées par l'association				
Dotation aux amortissements et dépréciations		10 659,02	2 251,22	
Dotation aux provisions				
Autres charges		54 001,49	49 520,44	
Total des charges d'exploitation		315 424,87	362 914,70	
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		(42 700,45)	(46 172,33)	
Produits financiers		Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	3 121,71	1 778,01	
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations			
	Intérêts et charges financières	203,25	173,84	
	2 - RESULTAT FINANCIER	2 918,46	1 604,17	
Charges financières	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	(39 781,99)	(44 568,16)	
	Produits exceptionnels	2 400,00	1 850,90	
	Charges exceptionnelles	2 200,00	10 224,04	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		200,00	(8 373,14)	
	Impôts sur les sociétés et Participation des salariés			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	49 500,00	49 799,00	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		327 746,13	370 170,28	
TOTAL DES CHARGES		317 828,12	373 312,58	
EXCEDENT ou DEFICIT		9 918,01	(3 142,30)	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS			
	Bénévolat			
	Prestations en nature			
	Dons en nature			
	CHARGES			
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services			
	Personnel bénévole			

> **Budget prévisionnel 2024 :**



**FORMULAIRE
BUDGET DE L'ASSOCIATION**

EXERCICE BUDGÉTAIRE de l'association
Année 2024 ou exercice du 01/01/24 au 31/12/24

Intitulé du projet :	Développer les partenariats et actions adaptées pour faciliter l'accès à l'emploi et
-----------------------------	---

DERNIER EXERCICE BUDGETAIRE CLOS DE L'ASSOCIATION

CHARGES		PRODUITS	
Charges directes	Montant	Ressources directes	Montant
60 - Achats	10 600,00 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	10 000,00 €
Achats de matières et fournitures	3 200,00 €	73 - Dotations et produits de tarification	- €
Autres fournitures	- €		
Prestations de services	7 400,00 €	74 - Subventions d'exploitation	80 000,00 €
		Etat : préciser le(s) ministère(s) Lutte contre la pauvreté+EDEC	55 000,00 €
61 - Services extérieurs	20 460,00 €	Egalité Hommes Femmes 2022 (solde)	
Locations	17 360,00 €		
Entretien et réparation	1 000,00 €		
Assurance	2 100,00 €	Conseil-s Régional(aux)	- €
Documentation	- €		- €
			- €
62 - Autres services extérieurs	46 900,00 €	Conseil-s Départemental(aux)	- €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	38 300,00 €	Département 76	20 000,00 €
Publicité, publicaton	2 300,00 €		- €
Déplacements, missions	5 700,00 €	Communes, communautés de communes ou agglomérations	- €
Services bancaires, autres	600,00 €	Cap Cotentin	5 000,00 €
63 - Impôts et taxes	1 400,00 €		- €
Impôts et taxes sur rémunération	1 400,00 €		- €
Autres impôts et taxes	- €	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler)	- €
64 - Charges de personnel	123 320,00 €	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	- €
Rémunération des personnels	83 220,00 €	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	- €
Charges sociales	40 100,00 €	Autres établissements publics	- €
Autres charges de personnel	- €	Aides privées (fondation)	- €
65 - Autres charges de gestion courante	- €	75 - Autres produits de gestion courante	114 400,00 €
		Cotisations	114 400,00 €
		Dons manuels - Mécénat	- €
66 - Charges financières	250,00 €	76 - Produits financiers	- €
67 - Charges exceptionnelles	- €	77 - Produits exceptionnels	- €
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	1 470,00 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions	- €
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés	- €	79 - Transfert de charges	- €
TOTAL CHARGES	204 400,00 €	TOTAL PRODUITS	204 400,00 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)	- €	Insuffisance prévisionnelle (déficit)	- €

Eléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Normandie** compte aujourd'hui **2 salariés**, correspondant à **2 ETP** répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 déléguée régionale	CDI	Cadre
1 chargé de mission	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient des parts souscrites au crédit coopératif <A VALIDER>
- > L'association est membre de l'ADRESS, de la CRESS Normandie et de l'UNADERE
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant

Fiche Fédération régionale Nouvelle Aquitaine

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Nouvelle-Aquitaine

Numéro RNA : W332020758

Siège social : 2 Boulevard des arcades Maison régionale de l'agriculture - 87100 LIMOGES

Numéro SIREN : 823628300

Président : Ludovic MARIE

Trésorier : Jean-Pierre BECKER

Secrétaire : Véronique MARTINEZ

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

Fédération des Entreprises d'Insertion Nouvelle-Aquitaine					2023/2023			
BILAN FINANCIER								
							du	01/01/2023
							au	31/12/2023
au 31 décembre 2023								
BILAN ACTIF	31 décembre 2023			31/12/2022	BILAN PASSIF	31/12/2023	31/12/2022	
	Valeur brute	Amort/Provisions	Valeur nette					
Immobilisations corporelles					Fond associatif	32 162	21 229	
Terrains			-	-	Report à nouveau	2 551	10 933	
Constructions et ag	-	-	-	-	Résultat de l'exercice	8 283	2 551	
Matériels d'activités	-	-	-	-	Subventions d'investiss	-		
Autres immobilisati	214	-	214	214				
					TOTAL FONDS PRO	42 996	34 713	
					Provisions	16 000	12 000	
TOTAL ACTIF IMM	214	-	214	214	TOTAL PROVISIONS	16 000	12 000	
					Emprunts et découverts bancaires		-	
					CCOOP	-	-	
Créances								
Usagers	-		-	-		-	-	
Autres créances	-		-	-	Charges ou cotisatio	27 248	-	
					Autres dettes	-	-	
					TOTAL DETTES	27 248	-	
Disponibilités								
CCOOP	86 030		86 030	46 500				
Caisse	-		-	-				
	-		-	-				
TOTAL ACTIF CIR	86 030		86 030	46 500				
TOTAL GENERAL	86 244	-	86 244	46 713	TOTAL GENERAL	86 244	46 713	

1					Exercice 2023/2023
2		FEI Nouvelle-Aquitaine			du 01/01/2023
3					au 31/12/2023
4	COMPTE DE RESULTAT				
5	n° de	CHARGES	Exercice	n° de	PRODUITS
6	compte		2023/2023	compte	Exercice
7			2023/2023		2023/2023
8	60	Achats	761,14	70	Ventes de produits et p
9	604000	Fournitures et prestations éd	-	706200	-
0	604009	Fournitures et prest éducativ	-	706209	-
1	606100	Eau, gaz, électricité, combust	-	706809	-
2	606200	Achats denrées alimentaires	-	707000	Vente de produits
3	606300	Petites fournitures et petit ma	341,34	708300	-
4	606400	Fournitures administratives	419,80	708309	-
5	606800	Fournitures éducatives et péd	-	708800	Autres activités
6	606809	Achats produits EEDF	-		-
7	607000	Achat pour la revente	-		-
8	61	Services extérieurs	-	74	Subventions
9	613200		-	741000	Subventions d'état
0	613209		-		-
1	613500	Autres locations (matériel, vé	-	741100	Subventions régionales
2					
3	615000	Entretien et réparations	-		
4					
5	616000	Primes d'assurance	-	741200	Subventions départem
6	618000	Frais de formation hors EEDF	-		-
7	618009	Frais de formation EEDF	-	741300	Subventions communa
8	618100	Documentation	-		-
9	62	Autres services extérieurs	15 107,07	741400	CNASEA
0	622600	Honoraires	-		-
1	623000	Publication et promotion	-	745000	Autres organismes
2	624000	Transport du matériel	-		-
3	625000	Trpt et déplac. adhérents, mis	3 169,31	748000	Fonds européens
4					
5	626000	Frais postaux, téléphone	-		
6					
7	627000	Services bancaires	245,26		
8	628000	Cotisations autres associatio	11 692,50		
9	63	Impôts et taxes	-		
0	637800	Impôts divers	-		
1	64	Charges de personnel	-		
2					
3	65	Charges de gestion courante	37 720,00	75	Produits de gestion cou
4	656109	Cotisations payées au siège	37 600,00	756100	Cotisations des adhére
5	656609	Autres cotisations payées au	-	758000	Produits divers
6	658000	Charges diverses	120,00	758009	Aides, bourses par EED
7	658009	Aides versées aux structures	-		-
8	66	Charges financières	-	76	Produits financiers
9	660000	Charges financières	-	760009	Intérêts CAT
0	67	Charges exceptionnelles	-	77	Produits exceptionnels
1	671000	Charges exceptionnelles	-	771000	Produits exceptionnels
2	675000	Valeur comptable des immos cédées	-	775000	Produits des cessions d'immos
3	68	Amortissements/Provisions	43 247,78	78	Reprise sur amort. et p
4	681100	Dotation aux Risques juridiques	16 000,00		
5	681100	Dotation aux provisions cotisation à payer(INAE)	11 200,00		
6	681500	Dotation aux provisions cotisation à payer (FEI Nationale)	16 047,78	781500	Reprise sur provisions 2022
7					12 000,00
8		Total des charges	96 835,99		Total des produits
9					105 118,89
0	86	Emp des contr volontaires en	-	87	Contribution volontaire
1	864	Encadrement bénévole	-	870	Encadrement bénévole
2					
3		TOTAL	96 835,99	TOTAL	105 118,89
4					
5		Résultat excédent. de l'exerc	8 282,90	Résultat déficit. de l'ex	-
6					
7		TOTAL POUR BALANCE	105 118,89	TOTAL POUR BALANCE	105 118,89
8					

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Nouvelle Aquitaine** n'est employeur d'aucun salarié.

Particularités pour cette fédération :

- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association a conclu une convention de collaboration avec le réseau INAE avec lequel une mise à disposition de personnel a été mise en place dans le cadre de prêts de main d'œuvre à but non lucratif en application du code du travail
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant

Fiche Fédération régionale Occitanie

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Occitanie

Numéro RNA : W343002318

Siège social : 7 rue Hermès – 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE

Numéro SIREN : 389886318

Président : Jamal BENGHABRIT

Trésorier : Marie MARTINAT

Secrétaire : Céline DILHAT

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques.mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	16 931	13 784	3 147	4 526
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	16 931	13 784	3 147	4 526	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 117		4 117	5 826
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	137 975		137 975	155 261	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	97 922		97 922	74 890	
Charges constatées d'avance	478		478	787	
TOTAL (II)	240 492		240 492	236 764	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	257 423	13 784	243 639	241 289

(1) dont droit au bail

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	101 471	76 141	
Excédent ou déficit de l'exercice	(9 847)	25 331	
Total des fonds propres (situation nette)	91 624	101 471	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	91 624	101 471	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques	55 000	55 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	55 000	55 000
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 479	8 286
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	58 556	41 004
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 979		
Produits constatés d'avance		35 528	
Total des dettes	97 015	84 818	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	243 639	241 289	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(9 846,95)	25 330,55	
(1) Dont à moins d'un an	97 015	84 818	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	32 952	33 274
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	4 062	10 154
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	267 158	239 680
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		19 237
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	2 691	250	
Total des produits d'exploitation	306 863	302 595	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	112 534	77 279
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 576	2 295
	Salaires et traitements	144 763	145 245
	Charges sociales	56 029	48 880
	Dotations aux amortissements et dépréciations	2 474	1 634
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7	2 808	
Total des charges d'exploitation	318 382	278 140	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(11 519)	24 455	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(11 519)	24 455
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 672	876
	Total des produits financiers	1 672	876
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		1 672	876
RESULTAT COURANT avant impôts		(9 847)	25 331
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		308 535	303 471
TOTAL DES CHARGES		318 382	278 140
EXCEDENT ou DEFICIT		(9 847)	25 331

> **Budget prévisionnel 2024 :**

Budget Prévisionnel 2024

Mise à jour au 27 mai 2024

CHARGES	2024	PRODUITS	2024
	prévisionnel		prévisionnel
ACHATS	5 400	SERVICES ET CESSIONS	11 000
• Achat de prestations de services	4 000	• Prestations aux entses	8 500
• Matériel et petit équipement	900	• IRIO	2 500
• Fournitures administratives	500	SUBVENTIONS	218 600
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	63 200	• Directe	80 000
• Locations mobilières	1 600	• Région	60 000
• Location immobilière loyer et charges	11 000	• Département du Gard	18 000
• Mission - déplacements	28 000	• Département de l'Hérault	32 000
• Entretien et réparation	800	• Département des Pyrénées Orientales	9 600
• Assurance	500	• Metropole Toulouse	10 000
• Honoraires	13 000	• Département Haute Garonne (31)	9 000
• Frais Communication/congres	1 500	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	27 000
• Frais téléphone /internet/ poste	3 000	total des Adhésions	
• Service bancaire	800	• dont Adhésions fédération part régionale	27 000
• Cotisations et abonnements	3 000	TRANSFERTS DE CHARGES	6 000
CHARGES DE PERSONNEL	192 000	TOTAL PRODUITS	262 600
• Salaires et charges salariales	190 000		
• Autres charges dont formation	2 000		
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0		
DOTATIONS AUX AMORT. ET PROVISIONS	2 000		
TOTAL CHARGES	262 600		
SOLDE	0		

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **Occitanie** compte aujourd'hui **4 salariés**, correspondant à **4 ETP** répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
2 délégués régionaux	CDI	Cadres
1 Chargé de mission	CDD	Contrat apprentissage jusqu'en 11/2026
1 assistant administratif	CDI	Employé

Particularités pour cette fédération :

- > L'association a un commissaire aux comptes
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux
- > L'association est membre de la CRESS OCCITANIE, de l'ELIFSA, de RECYCLOCC, de IRIO et de l'ADERE
- > Un litige prud'homal avec une ancienne salariée de l'association est en cours
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs

- > Des conventions d'occupation précaires ont été conclues avec des collectivités publiques pour les locaux occupés par la FEI Occitanie et sont transférés sous réserve de l'accord des collectivités publiques (DREET et Région)
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant
- > Certains membres de la Fédération ne respectent pas la Charte de la FEI
- > Des conditions suspensives spécifiques à l'opération de fusion entre la FEI et la FR Occitanie sont prévues.

Fiche Fédération régionale PACA

Dénomination : Fédération des entreprises d'insertion Provence Alpes Côte d'Azur

Numéro RNA : W133009513

Siège social : 18 rue Saint Ferréol – 13001 MARSEILLE

Numéro SIREN : 431 804 194

Président : Benjamin VIVES

Trésorier : Malik BOUCETTA

Secrétaire : Marcel CANONERO

Éléments financiers :

> Comptes 2023 :

ASSOCIATION FEDERATION DES ENTREPRISES D'INSERTION
13001 MARSEILLE

BILAN ACTIF							
ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	6 138	4 100	2 038	1 719	319	18.56	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières⁽¹⁾							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	695		695	695			
Total I	6 833	4 100	2 733	2 414	319	13.21	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances⁽²⁾						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	476		476	36 632	36 156-	98.70-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	60 302		60 302	6 332	53 970	852.34
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	227 230		227 230	290 194	62 964-	21.70-	
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 291		1 291	1 506	215-	14.30-	
Total II	289 299		289 299	334 664	45 365-	13.56-	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	296 132	4 100	292 032	337 078	45 046-	13.36-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réerves statutaires ou contractuelles				
Réerves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	128 777	118 136	10 641	9.01	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	15 149	10 641	4 508	42.36	
Situation nette (sous total)	143 926	128 777	15 149	11.76	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Total I	143 926	128 777	15 149	11.76	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
Total III					
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 698	85 055	83 357-	98.00-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	58 408	10 081	48 327	479.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance	88 000	113 000	25 000-	22.12-	
Total IV	148 106	208 136	60 030-	28.84-	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	292 032	336 913	44 881-	13.32-	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	126 047	92 300	33 747	36.56
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	40 763	36 293	4 471	12.32
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	157 285	141 167	16 118	11.42
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	3	6	3-	47.83-
Total I	324 098	269 765	54 333	20.14
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	200 600	214 811	14 210-	6.62-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	831	632-	1 463	231.46
Salaires et traitements	79 728	32 537	47 191	145.04
Charges sociales	28 057	12 436	15 621	125.61
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	644	487	157	32.24
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	499	145	354	244.28
Total II	310 360	259 784	50 576	19.47
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 738	9 982	3 756	37.63

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 411	659	751	113.97
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	1 411	659	751	113.97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV				
2. Résultat financier (III-IV)	1 411	659	751	113.97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	15 149	10 641	4 508	42.36
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI				
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	325 509	270 425	55 084	20.37
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	310 360	259 784	50 576	19.47
5. EXCEDENT OU DEFICIT	15 149	10 641	4 508	42.36

> Budget prévisionnel 2024 :

CHARGES		202 478,50 €
60 - Achats		4 600,00 €
FOURNITURES ENTRETIEN / PETIT EQUIPEMENT (mat infoQ)		300,00
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		200,00
CARBURANT		500,00
EDF / Chauffage / eau		3 600,00
61 - Services extérieurs		18 214,00 €
LOYER + CHARGES (bureau+box)		7 404,00
ENTRETIEN / REPARATION (location vehicule)		3 960,00
ASSURANCE		1 200,00
OUTILS DE COMMUNICATION (RA, cartes de visite)		2 000,00
FRAIS RECEPTION/EVENEMENTIEL/Anim° Adh/AG/CA		3 650,00
62 - Autres services extérieurs		92 207,00 €
HONORAIRES COMPTABILITE		2 368,00
PRESTA: CE+COO+presta externes (PIC)+presta CD13+ménage		83 954,00
(PUB COMM') COMM' WEB + RESEAUX SOCIAUX + Nwsl		300,00
FRAIS DEPLACEMENT		2 000,00
TELEPHONE (fixe mobile internet)		1 200,00
FRAIS POSTAUX		200,00
TOTAL ADHESIONS		1 800,00
TOTAL SERVICES BANCAIRES		385,00
63 - Impôts et taxes		665,50 €
		665,50
64- Charges de personnel		86 792,00 €
SALAIRES ET TRAITEMENT DR + CM		55 800,00
CHARGES patronales		25 110,00
STAGE		-
GIMS médecine travail travail		330,00
HARMONIE Complémentaire santé obligatoire)		2 200,00
AGEFOS Formation continue		352,00
FORMATIONS (frais pedago)		3 000,00
64- Charges financières		-
		-
PRODUITS		202 478,50 €
70 - Production/presta de serv		85 757,00 €
FIT actions de profs 2024		15 310,00 €
FIT monde éco 2024		15 447,00 €
COTISATIONS ADHERENTS		55 000,00 €
74 - Subventions		111 000,00 €
CD13		18 000,00 €
PIC 2024		93 000,00 €
75 - Autres produits		5 721,50 €
Refacturations (FEI, Interréseau vie du bureau)		3 204,67 €
Transfert de charges		2 516,83
PRODUITS - CHARGES		-

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération PACA compte aujourd'hui 3 salariés, correspondant à 3 ETP répartis comme suit :

Emploi	Type de contrat	Statut
1 Déléguée régionale	CDI	Cadre
2 chargées de mission	CDD 5 et 6 mois (fin 4/7/24)	Employées

Particularités pour cette fédération :

- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant.

Fiche Fédération régionale Pays de Loire

Dénomination : Fédération des entreprises des Pays de Loire

Numéro RNA : W442003170

Siège social : 8 Rue de Bel Air - 44300 NANTES

Numéro SIREN : 397544065

Président : DPINEAU

Eléments financiers :

> Comptes 2023 :

BILAN - ACTIF				
<i>ASSOC FEDERATION ENTR.INSERTION PDL</i>				
Du 01/01/2023 au 31/12/2023				
ACTIF	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 267,11	2 267,11		
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	14 916,04	14 916,04		
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	609,70		609,70	609,70
Autres titres immobilisés	2 000,00		2 000,00	1 000,00
Prêts				
Autres	978,75		978,75	978,75
TOTAL (I)	20 771,60	17 183,15	3 588,45	2 588,45
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	11 292,16	10 318,41	973,75	1 748,21
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	102 404,54		102 404,54	35 050,70
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	159 818,04		159 818,04	189 837,00
Charges constatées d'avance	362,00		362,00	228,00
TOTAL (II)	273 876,74	10 318,41	263 558,33	226 863,91
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	294 648,34	27 501,56	267 146,78	229 452,36

BILAN - PASSIF

ASSOC FEDERATION ENTR.INSERTION PDL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	700,00	700,00
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	176 983,68	128 542,09
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	28 578,84	48 441,59
Excédent ou déficit de l'exercice	206 262,52	177 683,68
<i>Situation nette (sous total)</i>		
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	206 262,52	177 683,68
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		20 000,00
TOTAL (III)		20 000,00
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403,20	3 255,30
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	34 994,06	8 191,38
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	25 487,00	20 322,00
TOTAL (IV)	60 884,26	31 768,68
Ecart de conversion passif		
(V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	267 146,78	229 452,36

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC FEDERATION ENTR.INSERTION PDL

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	92 448,16	87 849,04
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	20 621,80	14 730,96
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	72 210,85	124 443,82
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	24 523,85	5 304,07
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	1 611,07	1 623,22
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	211 415,73	233 951,11
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	59 424,91	80 963,72
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 430,57	1 503,93
Salaires et traitements	85 010,52	68 867,37
Charges sociales	29 568,95	22 774,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 291,88	12 607,50
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 316,40	381,56
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	183 043,23	187 098,40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	28 372,50	46 852,71
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	206,34	1 588,88
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	206,34	1 588,88
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	206,34	1 588,88

> Budget prévisionnel 2024 :

	2025		2024	2023		2022
	Budg HYP 2,3 ETP	Budg HYP 2 ETP	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé
Ventes de formation - AMIE	17	17	17	21	17	15
Subventions d'exploitation	78	78	80	72	72	124
<i>dont Région PdL</i>						25
<i>dont CD44</i>	8	8	10	13	20	13
<i>dont Nantes Métropole</i>	18	18	18	18	18	38
<i>dont AFEST</i>			25	23	19	29
<i>dont TRESSE</i>				12	12	12
<i>dont Autres</i>	52	52	27	6	3	7
Cotisations	91	91	91	92	91	88
<i>dont Région socle (0,15% MSB)</i>	63	63	63	64	63	61
<i>dont Région comp. (0,067% MSB)</i>	28	28	28	28	28	27
Rep prov. & Autres produits - AMIE					4	
Rep prov. & Autres produits - FEI				27		
PRODUITS D'EXPLOITATION	186	186	188	212	183	234
Autres achats et charges ext. - AM	77	76	65	56	62	81
Salaires et charges sociales - AMIE	68	54	110	1	134	92
Salaires et charges sociales - FEI	56	56				
Impôts & DAP & Autres - AMIE	1	1	1	115		
Charges d'exploitation - FEI	10	10	14	10		
CHARGES D'EXPLOITATION	212	197	190	183	197	187
RÉSULTAT FIN. et EXCEP.						2
RESULTAT	-26	-11	-2	29	-13	48

Éléments relatifs au personnel salarié :

La fédération **PAYS DE LOIRE** n'est employeur d'aucun salarié.

Particularités pour cette fédération :

- > L'association n'a pas de commissaire aux comptes.
- > L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.
- > L'association détient 1 part dans la coopérative d'activité IDEAL et une part dans la SCIC ESS PRATIQUES
- > L'association est membres de la CRESS Pays de Loire, de ECOSSOLIES, de COMITE 21, de CPME mais également de l'Association de Mutualisation pour l'Inclusion dans l'Emploi (AMIE) avec laquelle une mise à disposition de personnel a été mise en place dans le cadre de prêts de main d'œuvre à but non lucratif en application du code du travail
- > Des conventions de subventions sont à transférer sous réserve de l'accord des financeurs
- > Un contrat de bail est à transférer sous réserve de l'accord du bailleur
- > D'autres contrats sont à transférer sous réserve de l'accord ou de l'information du cocontractant.

ANNEXES

- Les statuts de la fédération des entreprises d'insertion adoptés le 21 juin 2023